

Le Spécialiste du Stylo
"ARTICLES de BUREAUX"
 St-Roch Place Laurier
 340 boul. Charest Est
 523-7307 - 523-5223 651-4316

L'Action Québec

Québec

64e année, No 323

Mardi,

26 septembre 1972

15 cents

A QUALITE EGALE C'EST MOINS CHER CHEZ
TAPIS EMILIE
ROCHETTE
 DEPUIS 30 ANS LE PREMIER A QUEBEC
 555, de la Couronne, coin St-Vallier
 529 4164

Mini-Une

Réfugiés

NAIROBI, Kenya (Reuter) — Le premier groupe d'asiatiques ougandais à aller s'établir au Canada s'embarquera mercredi à l'aéroport d'Entebbe, a informé lundi le haut-commissaire du Canada.

Les 185 Asiatiques sont détenteurs de passeports britanniques. Ils partiront à bord d'un DC-8 canadien nolisé, à destination de Montréal.

Trudeau à Québec

Le premier ministre Trudeau effectuera une courte visite à Québec samedi. Il présidera un souper offert en son honneur au Patro Roc-Amadour à compter de 8:30, p.m. C'est la première fois depuis plusieurs mois que M. Trudeau vient dans la capitale.

Jurons français

VANCOUVER (PC) — Pour ne pas offenser les anglophones, le premier ministre devrait proférer ses jurons en français, a déclaré lundi le ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. Jean-Luc Pépin faisait allusion à une parole vulgaire que M. Trudeau a prononcée samedi. M. Pépin a ajouté que si des gens n'aiment pas ça, cela tient à des habitudes différentes.

Les Canadiens français, dit-il, jurent plus souvent que les anglophones et pour ma part si je prononce un juron c'est en français.

Il y a encore du puritanisme au Canada, a ajouté le ministre, et les gens font la différence entre ce qu'on fait en privé et ce qu'on fait en public, ce qui paraît très important, de sorte que si vous jurez faites-le tout seul ou devant des intimes.

M. Pépin est venu à Vancouver pour assister à la réunion annuelle de l'Association des arts graphiques.

Bennett partirait

VANCOUVER (PC) — M. W.A.C. Bennett, qui a dirigé pendant 20 ans, le gouvernement créditiste de Colombie-Britannique, jusqu'à sa défaite du 30 août, au profit des néo-démocrates, a annoncé lundi, qu'il n'assisterait pas à la session d'automne de l'Assemblée législative et a manifesté son intention d'abandonner son siège d'Okanagan-Sud.

Sanctions

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis proposent que des sanctions soient appliquées contre les pays qui se refusent à réévaluer ou à dévaluer leur monnaie en cas de surplus ou de déficit persistant de leur balance de paiements. Si ces sanctions se révèlent inopérantes, les membres du FMI seraient autorisés à imposer une surtaxe sur les importations en provenance du pays récalcitrant, a dit le secrétaire au Trésor américain, M. Shultz.

Non rejetés

OTTAWA (P.C.) — On prévoit qu'un nombre moins élevé de bulletins de vote seront annulés lors de l'élection générale du 30 octobre, grâce aux changements apportés à la loi électorale du Canada, en 1970.

C'est ainsi qu'on ne rejettera plus les bulletins marqués autrement que par un "X" dans le cercle vis-à-vis et à la droite du nom du candidat choisi.

Sommaire

Campus	4
Classées	12
D'un océan à l'autre	7
Décès	13
Finance et Economie	10-11
Horoscope	13
La Belle Province	14
La famille	5
Le monde	6
Mots croisés	12
Opinions	4
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	6
Sports	8-9

la météo

Aujourd'hui :

Pluie. Possibilité d'orage.
 Mini : 55 Maxi : 75.

Demain : Averses.

Maxi : 65.

— Détails p. 13 ■

981, AVENUE ROYALE
 BEAUPORT-QUEBEC 5
 Pour rendez-vous
 667-3891
roger bouchard
podiatre



Impact incroyable

Pierre Lachance, âgé de 19 ans, du 5890 des Glaçons, à Orsainville, a été tué instantanément ce matin, lorsque sa voiture de modèle sport a dérapé sur la chaussée humide pour entrer en collision avec un camion roulant en sens inverse. La tragédie s'est produite un peu après sept heures, sur la route 15, en face de la Briqueterie Citadelle, à Boischatel.

(Photos : L'Action-Québec, par Jacques Du Fresne) ■

Pour éthique non respectée

Certains commerciaux seraient supprimés

par BOB DOUGLAS

OTTAWA (PC) — Les radio-diffuseurs et publicitaires préparent de nouveaux moyens destinés à supprimer les messages commerciaux télévisés ne correspondant pas à l'éthique professionnelle.

Les associations de ces industries ne sont pas seules : elles reçoivent l'aide de l'Association des consommateurs du Canada pour dénoncer ce qu'ils considèrent être des violations du nouveau code publicitaire radio-télévisé de la publicité pour enfants.

Consommateurs et professionnels estiment que ces efforts d'auto-contrôle place le Canada devant les Etats-Unis.

Le Canadian Advertising Advisory Board a depuis longtemps établi un code d'éthique publicitaire. Celui qui concerne les enfants a été rendu public en automne dernier et deviendra affectif cet automne.

On croit également savoir que l'Association canadienne des radiodiffuseurs s'apprête à introduire un nouveau code du bon goût pour les messages touchant les produits alimentaires et pharmaceutiques.

SERIEUX EMBARRAS

Alors que les codes industriels font grincer des dents, car ceux qui les violent ne peuvent être condamnés à la prison ou à des amendes, il est intéressant de constater que ces nouvelles règles peuvent provoquer de sérieux embarras quand le Conseil des critères publicitaires informe les radiodiffuseurs que tel commercial viole les critères établis.

Jusqu'à présent, le ministère des Consommateurs s'est contenté de laisser radiodiffuseurs et publicitaires s'occuper directement des commerciaux ne correspondant pas à l'éthique. Mais le ministère continue à poursuivre les messages trompeurs ou faux.

Les étudiants en droit appuyés par Choquette

MONTREAL (PC) — Le ministre provincial de la Justice, Me Jérôme Choquette a approuvé les 4.500 étudiants qui veulent l'abolition des examens du Barreau.

En faisant cette révélation, lundi, M. Richard Le Hir, l'un des trois étudiants qui ont rencontré le ministre, a dit que ce dernier s'est montré extrêmement sympathique à leur démarche. Il a conseillé aux étudiants de

protester par les voies normales et si cela ne réussit pas, de retourner le voir.

Les étudiants s'en prennent au Barreau de la province de Québec, qui a fait rater les examens de 37,5 pour cent des candidats, cette année.

A leur avis, le cours de quatre mois donné par le Barreau, après trois années d'université, n'a aucune relation avec l'examen que le Barreau exige pour être admis à la pratique du droit.

Les fonctionnaires se désaffilient

Un dur coup pour la CSN

Par PAUL LONGPRE

QUEBEC (P.C.) — Les fonctionnaires québécois ont porté hier soir un dur coup à la Confédération des syndicats nationaux en se désaffiliant de cette centrale par un vote extrêmement serré qui pourrait rendre leur syndicat bien difficile à diriger au cours des prochains mois.

Après une longue soirée de suspense, les résultats officiels ont été publiés vers minuit par le Syndicat des fonctionnaires de la province de Québec SFPQ : 10.933 voix en faveur de la désaffiliation, 9.799 voix en faveur de la CSN et 376 bulletins nuls.

Les résultats étaient compilés dans chacun des 183 bureaux de scrutin à travers la province et le dépouillement dans chaque bureau de scrutin était fait en présence d'un greffier du SFPQ et d'un scrutateur de la CSN. C'est cependant le syndicat des fonctionnaires qui dirigeait le référendum.

En termes de pourcentage, le SFPQ, affilié en 1965 à la CSN, soit dès sa naissance sous le régime Lesage, n'obtient donc que 1,7 pour cent de plus que la moitié des voix.

EQUIVOQUE

A noter cependant que selon les chiffres dévoilés par la CSN, cette majorité est réduite à 432 voix. La centrale annonçait en fin de soirée qu'après le dépouillement de 183 bureaux sur 185 le vote était de 12.244 à 11.812 en faveur de la désaffiliation.

Elle rapportait d'autre part, 24.484 votants tandis que le SFPQ annonçait 21.118 votants. Le syndicat compte 28.091 membres qui forment l'immense majorité des fonctionnaires provinciaux.

Pourbu mais évidemment soulagé, le président du syndicat des fonctionnaires, M. Jean-Paul Breuleux, a déclaré à la presse qu'il interprétait ce résultat comme la preuve que les membres en ont assez de l'orientation politique que la CSN se donne depuis quelques années et particulièrement depuis la dernière ronde de négociation en front commun contre le gouvernement.

De son côté, M. Marcel Pepin, président de la centrale qui subit cette importante brèche après avoir perdu environ 30.000 membres au cours de l'été par la formation de la centrale dissidente CSD, a interprété les résultats comme une victoire morale pour la CSN.

Trop de votes

Sous réserve des vérifications qui pourront se faire au cours des prochaines heures M. Pepin note cependant avec surprise que le nombre de votants semble supérieur au nombre d'inscrits au référendum. Il refuse de tirer des conclusions, mais l'ambiguïté selon lui est suffisante pour permettre d'entrevoir un recomptage ou même un autre vote.

Que les fonctionnaires se soient prononcés en faveur de la CSN alors que la majorité de leurs dirigeants syndicaux les pressaient de se désaffilier, dit-il,

est déjà le signe que la confiance à l'égard de M. Breuleux n'est pas bien solide.

Quant aux orientations idéologiques de sa centrale, elles ont été confirmées par le congrès de l'été dernier et il n'envisage pas de les remettre en question.

On sait que la CSN décidait à son dernier congrès de former des comités d'action politique dans toutes les régions du Québec pour abattre le régime Bourassa. C'est une des orientations que M. Breuleux et plusieurs de ses collègues jugent incompatibles avec la bonne entente qui doit exister entre un syndicat de fonctionnaires et l'Etat-patron.

Problèmes

Il est bien certain que les dirigeants du SFPQ n'auront pas la tâche facile, au cours des prochains mois, s'ils veulent refaire l'unité au sein de leur syndicat et éviter le morcellement de certaines unités plus favorables à la CSN. Il y a aussi le fait que le syndicat aura des dettes, difficiles à évaluer pour le moment mais importantes, à régler à la CSN pour les différents services techniques fournis jusqu'à ce jour par la centrale. M. Breuleux déclare qu'il est prêt à rencontrer ces obligations.

Quant aux différences du nombre de votants et du nombre de votes en faveur de la désaffiliation, les deux présidents se disent pour le moment incapables de les expliquer.

Les électeurs de Louis-Hébert passeront probablement à l'histoire

(D'après PC et B.A.)

Les électeurs de Louis-Hébert ont de bonnes chances de passer à l'histoire en élisant la première femme canadienne-française du Québec depuis les débuts de la Confédération lors des prochaines élections fédérales.

En effet, la convention libérale de cette circonscription qui recoupe l'extrémité est de Québec, Sillery, Sainte-Foy, et Cap-Rouge, a désigné lundi soir comme candidate Mme Albanie Morin, un échec de Sillery, avec mission de conserver ce siège traditionnellement acquis aux libéraux.

Le comté était représenté jusqu'à récemment par M. J.-Charles Cantin que le gouvernement Trudeau a nommé consul canadien en Louisiane. Au niveau provincial, le comté a été représenté par l'ancien premier ministre Jean Lesage et le siège est maintenant occupé par le ministre des Affaires sociales Claude Castonguay.

Il est d'autant plus probable maintenant que le Québec ait enfin sa voix féminine au Parlement d'Ottawa que le parti conservateur a également désigné une femme, Mme Cécile B. Bergeron. Les néo-démocrates n'ont pas encore fait leur choix, mais il semble probable qu'ils complèteront le trio avec une femme eux aussi.

Mme Morin n'a pas eu de mal à conquérir la confiance de la majorité des quelque 350 délégués et partisans qui assistaient à cette convention. Elle a défait son rival, M. Léo Bernard, un agent immobilier.

On dit que la femme a dans notre société, un statut égal à l'homme, a déclaré Mme Morin, dans son discours d'aspirante candidate, mais c'est une toute autre chose, quand il s'agit de politique chez nous. D'autres pays cependant, par exemple, l'Inde et Israël, ont pourtant fait confiance à des femmes, pour assurer les plus hautes responsabilités politiques.

Professeur depuis 14 ans à Québec, la candidate libérale complètera en décembre, ses études en droit, à l'université Laval. Elle réside à Sillery depuis 27 ans. Alliant le féminisme à l'éloquence, elle s'est réclamée de son expérience en administration à la municipalité et de sa connaissance du monde de l'éducation pour gagner la confiance des militants libéraux.

Selon elle, il n'est pas impossible qu'il se trouve un bon nombre de femmes dans les 55 pour cent d'indécis rapportés par les plus récents sondages électoraux. Elle se promet d'animer "cette force en puissance que représente le vote féminin".

PLAINES D'ABRAHAM

Mme Morin s'est par ailleurs engagée à "étudier toutes les possibilités pour con-

server et agréer les Plaines d'Abraham", s'il elle est élue le 30 octobre. Elle a qualifié cet endroit d'idéal pour le repos et la pratique du sport amateur dans le Québec métropolitain.

LACROIX

Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, et le député provincial des Îles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, ont d'autre part adressé la parole aux quelque 300 militants libéraux présents.

Ce dernier dans un style qu'on lui connaît bien, a tour à tour parlé des "forces du mal qu'on a pas besoin de nommer", des "pseudo-journalistes", des "vipères qui rampent le long des écoles et des universités, et qui glissent le long des antennes de télévisions", du "venin de ces vipères", et des "crétinistes".

Sans ambage, il lançait quelques secondes plus tard un "émouvant" appel pour que les gens cessent de "baver sur nos chefs canadiens français".

De son côté, le député de Langelier a traité des cadres de la politique qui ne doivent exister que pour appliquer la mystique de la politique.

Selon la presse soviétique

Phil Esposito s'est comporté en "voyou"

MOSCOU (AFP) — Le problème de la participation future de joueurs de hockey professionnels canadiens contre des équipes amateurs en Europe est de nouveau soulevé par la presse soviétique, qui s'insurge contre la brutalité, voire même le "hooliganisme" des Canadiens.

"La question se pose, pour notre hockey qui jouit de toute façon d'une haute autorité dans le monde, de la poursuite de matches du genre de celui qui fut disputé dimanche par les 'pros' canadiens", écrit l'observateur sportif du journal "Troud".

Ce sentiment est également partagé par Gueïev Vlk, rédacteur en chef du journal "Sport tchécoslovaque", qui écrit dans "L'Etoile Rouge" de Moscou : "Il semble que si les Canadiens ont de nouveau l'intention de se comporter comme des voyous sur la glace, il serait bon de reconsidérer la nécessité de les inviter en Europe. D'autant plus, ajoute l'auteur, que le mythe de l'invincibilité des professionnels est détruit. On voudrait espérer que les profession-

nels du Canada comprennent qu'en pratiquant un jeu aussi sale que celui de dimanche dernier, ils se compromettent eux-mêmes ainsi que tout le hockey canadien".

Hystérie et grossièreté

Sous le titre "cote sombre d'une belle légende", la presse soviétique dénonce sévèrement l'attitude des joueurs canadiens au cours de leur deuxième match contre l'équipe soviétique. Le match, écrit "Troud", a clairement démontré la laideur des moeurs des professionnels, leur hystérie et leur grossièreté, leur volonté de gagner à tout prix au mépris de l'esthétique sportive.

Le journal accuse notamment le capitaine de l'équipe canadienne, Phil Esposito, dont la conduite, selon le journal, fut celle d'un véritable voyou. "Drôle de capitaine", ironise-t-il. Le journal s'en prend également aux partisans canadiens, dont le fanatisme et l'exubérance ont été tels qu'ils se mirent à casser les fauteuils des tribunes.



Paul VI a 75 ans

Le pape est le seul dignitaire de l'Eglise catholique qui ne doive pas prendre sa retraite à l'âge de 75 ans. Dans le cas de Paul VI, cette règle pourrait ne pas s'appliquer, car les rumeurs se font de plus en plus persistantes à l'effet qu'il abdiquerait sous peu...

— Autres détails p. 4

Le maire de Lauzon remet à plus tard son éventuelle démission

Par Claude GREGOIRE
LAUZON — Alors qu'il devait prendre une décision au cours de cette semaine, le maire de Lauzon, M. Robert Guay, a décidé de remettre à plus tard son éventuelle démission. C'est ce qu'a déclaré hier M. Guay expliquant qu'il n'est pas temps pour lui de lâcher présentement, la démission de l'ingénieur municipal, M. Jean Verdy, entrant en force dès cette semaine.

M. Verdy n'était à l'emploi de la ville de Lauzon que depuis quelques mois. Il sera dorénavant l'employé de Longueuil, mais il a précisé qu'il aurait accepté d'emploi comme ingénieur municipal, sous-entendant ainsi que c'est la situation existant au sein de l'administration municipale de Lauzon qui l'a forcé à remettre sa démission. M. Verdy n'a toutefois pas donné plus de détails.

Au début de septembre, le maire avait déclaré : "On ne peut se permettre de perdre un tel homme, un actif précieux pour la ville".

M. Robert Guay est principal à l'école Saint-Dominique à Lauzon et c'est un surplus de travail, explique-t-il, qui le motive à songer à démissionner. La démission dès cette semaine de M. Verdy, l'oblige néanmoins à reporter sa décision à plus tard.

Celui-ci n'a toutefois pas dévoilé de date.

Elections

Dans un autre domaine, M. Guay, interrogé sur ses tendances politiques a évidemment exprimé sa neutralité face aux élections fédérales du 30 octobre. A titre de simple citoyen, ce dernier croit à une victoire libérale dans le comté, avec comme principal adversaire, le créditiste Jean Ricard.

L'aréna des municipalités de l'Ouest du comté de Lévis est dans sa phase critique

par Claude Grégoire

BERNIERES — Le futur aréna des municipalités de l'Ouest du comté de Lévis est actuellement dans une phase difficile. C'est ce

Le Père Roy, nouveau supérieur de la Villa Manrèse

La Villa Manrèse a maintenant un nouveau supérieur en la personne du Père Fénélon Roy, S.J., qui remplace ainsi le Père Robert Bernier.

C'est ce qu'a annoncé, dans un communiqué remis à la presse, le vice-proviseur pour le secteur de la pastorale, le P. Marcel Laberge.

Le communiqué précise que le P. Roy est un ancien élève du séminaire de Québec. Il jouit de plus de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement, soit à Montréal ou au Grand Séminaire de Port-au-Prince, en Haïti.



Durant trois ans, il exerça son ministère auprès des religieuses, des étudiants infirmières et des auxiliaires en nursing à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. En 1968, M. le Cardinal Roy le nomma directeur-adjoint à l'Office du Clergé. Le P. Roy est membre du Bureau de la Commission Diocésaine des Religieux (CDR).

Soulignons que la Villa Manrèse est un centre de renouveau chrétien. Déjà, ce centre a réalisé une oeuvre importante et les responsables désirent continuer et intensifier, si possible, leur mission d'animation spirituelle et de ressourcement apostolique.

qu'a révélé hier le maire de Bernières, M. Robert Olivier, en faisant remarquer que les plans de ce fameux aréna restent à faire accepter par deux municipalités, soit Saint-Apollinaire et Saint-Nicolas.

Jusqu'ici, Bernières et Saint-Rédempteur ont accepté les plans de ce qui serait un édifice de 120 pieds par 240 pieds, construit vraisemblablement à Saint-Rédempteur. Les quatre municipalités s'étaient entendues sur le principe mais la location du terrain et les plans constituent présentement le principal obstacle.

Quant à la municipalité de Saint-Rédempteur, elle avait offert un terrain gratuitement, afin d'accueillir l'aréna.

L'aréna serait standard et pourrait ressembler à celui de Saint-Grégoire, près de Québec, et qui avait coûté quelque \$400,000. Une fois complété, le projet pourra être achevé vers le Haut-commissariat des loisirs.

On sait que le comité de l'aréna, formé des quatre municipalités intéressées, étudie la question depuis déjà plusieurs mois.

Dès cet automne, les promoteurs entreprendront une campagne de souscription publique, afin de recueillir des fonds et de sensibiliser l'opinion publique. Environ 9,000 personnes sont touchées par le projet d'un aréna, si l'on ne compte que les quatre municipalités officiellement dans le comté. M. Olivier affirme toutefois qu'il intéresse une population de 25,000 personnes, si l'on compte toutes les localités situées à l'Ouest de la rivière Chaudière.

Selon le maire de Bernières, l'aspect le plus intéressant du projet, c'est qu'il est présenté régionalement et non par une seule municipalité.

On sait que le comité de l'aréna, formé des quatre municipalités intéressées, étudie la question depuis déjà plusieurs mois.

Dès cet automne, les promoteurs entreprendront une campagne de souscription

publique, afin de recueillir des fonds et de sensibiliser l'opinion publique. Environ 9,000 personnes sont touchées par le projet d'un aréna, si l'on ne compte que les quatre municipalités officiellement dans le comté. M. Olivier affirme toutefois qu'il intéresse une population de 25,000 personnes, si l'on compte toutes les localités situées à l'Ouest de la rivière Chaudière.

Selon le maire de Bernières, l'aspect le plus intéressant du projet, c'est qu'il est présenté régionalement et non par une seule municipalité.

Au Cégep Lévis-Lauzon

L'entraînement tire à sa fin pour les équipes intercollégiales

Les équipes intercollégiales du Cégep de Lévis-Lauzon vivent actuellement la phase finale de leur camp d'entraînement respectif.

Au fait, les instructeurs s'efforcent de corriger les nouvelles méthodes permettant ainsi à ces joueurs d'améliorer sensiblement leur conditionnement physique. "Ces camps d'entraînement permettent de séparer les hommes des enfants" avoue un des instructeurs. Il reste cependant un bon mois d'entraînement avant le début des compétitions mais les formations inscrites à l'intercollégial (ASIEQ). Les équipes de basketball (garçons et filles) croiseront le fer les premiers contre les équipes de Jonquière et Chicoutimi, le 21 octobre, à ces derniers endroits.

Par ailleurs, les équipiers du pilote Pierre Gauthier débuteront leur calendrier régulier dans la ligue de football régional de la Rive-Sud, dimanche le 1er octobre, contre les forces du Collège de Lévis sur le terrain du Collège de Lévis.

Les meilleures raquettes de tennis affronteront des adversaires de tous les CEGEPS de l'Association sportive intercollégiale de l'Est du Québec (ASIEQ), dans le premier bloc de tournois.

Les "sets" de tennis se joueront sur les courts du Parc Victoria, samedi le 23 septembre. Gilles Pageau et Claude Audet porteront les couleurs du Cégep de Lévis-Lauzon en simple masculin. Lucie Roy et Danielle Boulanger livreront bataille en simple féminin. Simon Bélanger et Réal Gosselin nous représenteront en double masculin tandis que Nicole Rouillard et Louise Marceau en féminine.

Par contre, les adeptes d'athlétisme ne perdront rien pour attendre puisque samedi, le 30 septembre, ces brillants athlètes se mesureront à leurs coriaces adversaires dans le deuxième bloc de tournois de l'ASIEQ. Cette fois, les compétitions se dérouleront à Shawinigan. En même temps, les adeptes du

soft frapperont les balles sur le terrain de golf de Shawinigan.

Pour revenir à l'athlétisme, soulignons l'acquisition de Marc Dumont, champion junior provincial en triple saut. Dumont portera, pour la première fois, les couleurs du Cégep de Lévis-Lauzon.

D'autres brillants athlètes participeront également à ces compétitions. Mentionnons les noms de Nicole Boutin et Michel Bourcier, en athlétisme et celui de Michel Soucy, en golf.

soft frapperont les balles sur le terrain de golf de Shawinigan.

Pour revenir à l'athlétisme, soulignons l'acquisition de Marc Dumont, champion junior provincial en triple saut. Dumont portera, pour la première fois, les couleurs du Cégep de Lévis-Lauzon.

D'autres brillants athlètes participeront également à ces compétitions. Mentionnons les noms de Nicole Boutin et Michel Bourcier, en athlétisme et celui de Michel Soucy, en golf.

Nouveau président à la Commission scolaire de St-Romuald

SAINT-ROMUALD — (C. G.) M. Robert J. Cloutier, de Saint-Romuald a été élu président de la Commission scolaire Chaudière-Etchemin, remplaçant ainsi M. Robert Prémont, décédé subitement en août dernier. Lors de la même séance régulière, M. Michel Rochette a été nommé commissaire par le Conseil des commissaires de la CSCE.

La Commission scolaire Chaudière-Etchemin regroupe les municipalités de Saint-Romuald, Charny, Saint-Nicolas, Bernières, Saint-Jean

Chrysostome, Breakville, Saint-Lambert et Saint-Rédempteur. En 1969, cette commission scolaire a procédé à un premier regroupement volontaire réunissant cinq municipalités.

La loi 27 est venue ajouter celles de Saint-Jean Chrysostome et de Saint-Nicolas. La CSCE offre les services de l'enseignement élémentaire à plus de 4,000 élèves sur le territoire.

Elle participe présentement à une vaste campagne d'information dont le but est de sen-

sibiliser la population à la vie scolaire. Dans ce cadre, environ 200 personnes ont participé récemment à une soirée d'information à Saint-Nicolas.

Des comités d'école et de parents se formeront d'ici quelques jours au sein de chaque école du territoire et la population est invitée à se rendre à ses séances. Le secrétaire général de la Commission scolaire Chaudière-Etchemin, M. Jean-Claude Lafleur, a rappelé que la réussite et l'efficacité de ces comités dépendent uniquement des parents.

Les décès du jour

Chaque jour, à titre de service, l'Action-Québec publie ici la liste la plus complète possible des décès survenus dans la région, même si parfois la publication n'est pas été demandée dans notre page des avis de décès.

- Alain (Fernando)
Salon : Roland-G. Cantin
- Angers (Clara)
Salon : Cop. funéraire St-Roch
- Bart (Henri)
Salon : Cloutier Ltée
- Bourgeois (Amédée)
Salon : Sylvio Marceau Inc.
- Bédard (Rachelle)
Salon : L. Leclerc & Fils
- Blouin (Aline)
Salon : Lépine Ltée.
- Boucher (Emilio)
Salon : Gilles Bernier, Rivière-du-Loup
- Châteauneuf (Jos.-Hubert)
Salon : Falardeau Inc.
- Corriveau (Esther)
Salon : Laurent Normand
- Demers (Lucie)
Salon : Cloutier Ltée
- Desmaux (Joseph)
Salon : Lépine Ltée
- Douville (Maria)
Salon : Lacoursière Ltée
- Dumas (L.-Adélaïde)
Salon : Lépine Ltée.
- Dumont (Alphonse-Gérard)
Salon : Gilbert & Turgeon Ltée
- Fortier (André)
Salon : Congazue Valois & Fils
- Gilpin (Ervington)
Salon : Roland-G. Cantin
- Hamel (Marie-Louise)
Salon : P.-E. Faucher Enr.
- Laferty (Cécile)
Salon : Lépine Ltée
- Langlois (Louise)
Salon : J.-H. Marcoux & Fils Ltée
- Louvière (Irene)
Salon : Gilbert & Turgeon Ltée
- Leclerc (Anne-Marie)
Salon : Cloutier Ltée
- Pelletier (Louise)
Salon : Claudius Lavoie
- Piché (Joseph)
Salon : Beaudoin & Ferland, de Joly
- Richard (Rossire)
Salon : Gérard Lehouillier & Fils
- Sévin (Marcel)
Salon : J. Bouchard & Fils Ltée

Détails de nos décès en page 13

L'assurance-médicaments fait ressortir des mécontents et des médecins paresseux

MONTREAL (P.C.) — La mise en place depuis le 1er août dernier de l'assurance-médicaments pour les assistés sociaux a fait sans difficulté. Il y a des clients mécontents, il y a des médecins qui connaissent déjà la liste par cœur et qui y trouvent ce qu'il faut à leurs malades, il y a aussi des médecins paresseux et indisciplinés qui n'ont pas consulté la liste du tout, prescrivant à leurs patients les mêmes médicaments qu'auparavant qu'ils soient ou non payés par le gouvernement. Enfin, il y a les pharmaciens débordés de travail.

"J'ai dû payer \$9 pour un médicament prescrit par mon médecin, alors que les médicaments sont en principe gratuits pour les assistés sociaux", disent plusieurs bénéficiaires du nouveau régime de gratuité des médicaments, annonçant des sommes variables.

Une enquête effectuée par l'Association pour la défense des droits sociaux confirme que

les assistés sociaux ont des difficultés à s'adapter au nouveau régime. Ils se sentent souvent lésés dans leurs droits, discriminés chez les pharmaciens et s'insurgent contre le fait qu'ils n'ont pas accès à tous les médicaments.

TOUT LE NECESSAIRE

Les 3,000 médicaments mis à la disposition des assistés sociaux sont des médicaments simples car le Conseil de pharmacologie, après de nombreuses consultations, a décidé ne pas y inclure de médicaments composés. Pour remplacer de tels médicaments, les médecins doivent en prescrire deux ou trois de nature simple. La liste fournie par le gouvernement aux médecins indique d'ailleurs tous les substituts aux médicaments composés.

Si la procédure paraît plus compliquée, elle est, en fait, plus efficace, car elle permet de contrôler plus efficacement la qualité et les effets du médicament.

Elle permet également de prescrire le médicament sous son nom générique et non plus sous le nom d'une marque de commerce. On sait que les médicaments vendus sous des noms vulgaires, qui bénéficient de larges campagnes publicitaires, sont de loin plus coûteux que ceux vendus sous leur nom d'origine.

"La liste contient à mon avis, les meilleurs médicaments, dit le Dr Landry du CLSC Hochelaga-Maisonneuve. Mais il faut avoir le courage de la lire, de

l'étudier et de changer certaines de ses habitudes", a-t-il ajouté.

Un médecin qui dit à son patient qu'il doit changer sa prescription et lui donner quelque chose de moins bon, à cause de la nouvelle liste, est un paresseux et un menteur, a déclaré un pharmacien qui préfère garder l'anonymat.

Bon accueil

Quoique quelques médecins regrettent l'absence de certains médicaments composés très largement utilisés, dans l'ensemble, ce sont les médecins et pharmaciens les plus près des assistés sociaux, ceux qui travaillent dans les cliniques communautaires où dont les pharmacies sont situées dans les zones grises qui ont le moins de grief à adresser au gouvernement au sujet de la liste des 3,000 médicaments.

"Il est faux de prétendre que les riches qui ont accès à 15,000 médicaments sont mieux soignés que les pauvres. En fait, cette liste contient tout ce qu'il faut pour bien soigner un malade", insiste le Dr François Lehman de la Clinique médicale de Pointe-Saint-Charles.

Enfin, dans cette affaire de première importance pour les assistés sociaux mais aussi pour tous les Québécois qui bénéficieront tôt ou tard du régime d'assurance-médicaments, une campagne d'information s'impose, auprès des médecins et pharmaciens pour les sensibiliser aux mécanismes de la

nouvelle loi, ainsi qu'après du public qui doit connaître ses droits et savoir en bénéficier.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.
350 Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 589 est, Grande-Allée, Québec.
Stricte sur rendez-vous
Tél.: 525-1471.

F. GEDEON ROULEAU
OPTICIEN D'ORDONNANCES LUNETTES
1077, rue St-Jean
Tél.: 524-2358

Rive droite

(par Claude Grégoire)

Déchets

LEVIS — Le ministre de l'Environnement, le Dr Victor C. Goldblum, sera à l'hôtel de ville de Lévis, mercredi, le 11 octobre prochain, alors qu'il rendra publique sa décision définitive concernant le problème des ordures ménagères sur la Rive Sud. 17 municipalités du comté de Lévis seront touchées par les recommandations du ministre. On sait que le rapport Carrier, Trotter et Aubin a été déposé au cours de l'été. Les municipalités ont refusé qu'une seule solution entre en vigueur pour toutes les municipalités, et ces dernières se sont divisées en trois territoires distincts. Au cours de la même visite, le mi-

nistre recevra les commentaires des maires et conseillers, concernant le problème de l'alimentation en eau potable.

Emprunt

CHARNY — Le conseil de ville de Charny a accepté hier soir un règlement d'emprunt de \$188,000 et un autre de \$164,000 qui serviront à installer un réseau d'égout et d'acqueduc pour les développements Quirion Construction et Brochu Construction.

Artisans

SAINT-DAVID — L'assemblée générale annuelle des Artisans Coop-vie de la région de Lévis, réunie en fin de semaine au

couvent de Saint-David a élu un nouvel exécutif. M. J.-L. Morncy a été réélu à la présidence. Les directeurs sont : MM. Jacques Tremblay, Sylvio Vézina, Henri Roy, M. et Mme Marcel Gosselin, M. et Mme Lucien Guay et Michel Lambert. Les nouveaux élus sont : Mme Claire Labonté, MM. Fernand Bolduc et Oram Carrier.

Candidat

LOTBINIERE — M. Henri Brunelle a été choisi candidat libéral pour le comté de Lotbinière. L'échiquier électoral se complète ainsi peu à peu sur la Rive-Sud. Il ne manque pratiquement plus que les candidats néo-démocrates pour les comtés de Lévis, Bellechasse et la Beauce.

AVIS

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES URBAINES DU DISTRICT ÉLECTORAL DE DUPLISSIS

VOUS DEVREZ DEPOSER VOS DEMANDES EN INSCRIPTION, EN RADIATION OU EN CORRECTION A L'UN DES ENDROITS SUIVANTS : (le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS :
Jusqu'au 28 septembre inclusivement de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

POUR LA VILLE DE SCHEFFERVILLE :
218 1/2, rue Redmond

POUR LA CITE DE SEPT-ILES :
32, rue Leventoux
(Bureau du président d'élection)
677, avenue Cartier
39, rue des Epinettes (Parc Ferland)

N.B. — Tout électeur peut demander l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.



PUBLIE PAR LE PRESIDENT GENERAL DES ELECTIONS DU QUEBEC.

Substance qui rétracte les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales, dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

LPS® cours de conversation
ANGLAIS - ESPAGNOL
\$99.00 (10 SEMAINES)
529-0331
500 EST, GRANDE-ALLÉE - 4e ÉTAGE

3 morts, 3 blessés, 1 disparu:

Terrible incendie à Québec

Trois morts, un disparu, un locataire dans un état critique et 4 blessés; tel est le bilan d'un incendie d'origine suspecte qui a détruit, la nuit dernière, un immeuble de quatre étages, portant les numéros civiques 22 et 24 de la rue Saint-Flavien, dans le Quartier latin, à Québec.

Sauvetages dramatiques

En répondant à la première alerte, qui a été donnée à 2h.02, les pompiers de la caserne no 1, voisine du Quartier latin, ont effectué le sauvetage d'au moins trois personnes qui appelaient à l'aide dans des fenêtres des troisième et quatrième étages de l'édifice. Pendant que le Lieutenant Ernest Alain appelait des renforts, des membres de son équipe s'élançaient dans l'escalier rempli d'une fumée dense pour tenter de porter secours à d'autres locataires. Trois alertes

Au moins 75 pompiers, des casernes 1, 3, 5, 8, 12, 13 et 14, répondant à trois alertes successives, ont lutté pendant une couple d'heure contre le brasier, sous le commandement du directeur Cyrille Mainguy, qui était secondé par le chef de division Marcel Turcotte et des chefs de districts Roger Beaulé et Marcel Cloutier.

Survivants

Parmi les personnes qui ont échappé aux flammes, le pompier Marcel Bernard, a mentionné les noms de M. M.-B. Bolduc, du 196 de la 3e Avenue, concierge de l'immeuble, M. Jobin, qui habitait l'appartement no 1, au rez-de-chaussée du 24 rue Saint-Flavien, MM. Paradis et Roy, M. Tremblay et Mlle Morency.

Des rescapés ont déclaré avoir été tirés de leur sommeil par des cris déchirants provenant du corridor principal

pal et des étages supérieurs: Au feu! au feu! On brûle, on va tous mourir! Quelques instants plus tard, des gens criaient: "Ne sautez pas, ne sautez pas, on entend les sirènes!"

Malgré tout, au moins cinq locataires ont sauté des fenêtres d'une hauteur de trente pieds, s'infirant des blessures graves et de multiples fractures. L'une des victimes est morte sur le coup, tandis que les autres reposaient inconscientes et ensanglantées sur le trottoir ou sur la chaussée. Trois ambulances mandées d'urgence sur les lieux du sinistre ont effectué le transport des victimes à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'hôpital du Saint-Sacrement, et à Saint-François d'Assise.

Main criminelle?

Le commissaire des Incendies du Québec, Me Cyrille Delage, N.P., qui s'est rendu sur la rue Saint-Flavien, dès le début de l'incendie, nous a rapporté ce matin, que ses enquêteurs ont trouvé un bidon vide d'un liquide inflammable au pied de l'escalier principal. Ceci confirme sa prétention à l'effet qu'il s'agit là d'un incendie criminel provoqué malicieusement, et la déclaration du pompier Marcel Bernard, du poste No 1, qui déclarait à notre représentant, vers les 5 heures ce matin, qu'un contenant d'essence ou de matière inflammable avait été trouvé sur les lieux et remis entre les mains des agents de la Sûreté municipale de Québec. Les experts de l'identité judiciaire tenteront d'y prélever des empreintes digitales.

Pour sa part, Me Delage nous a confié qu'il avait fait appel aux experts du laboratoire de l'Institut médico-légal de la Métropole, au fins de compléter son enquête technique. Le commissaire Delage, qui a entrepris son enquête très tôt ce matin, a déjà interrogé quelques survivants.

Victimes identifiées

Deux des victimes ont été positivement identifiées à la morgue provinciale. Il s'agit de Allan et Linda Doherty, le frère et la sœur.

Deux autres jeunes filles, l'une à l'Hôtel-Dieu et l'autre à Saint-Sacrement, reposent toujours dans un état critique, de même qu'un ontanien du nom de Jack Gosselin, domicilié à Barrie qui, lui aussi, est blessé gravement.

C'est le quatrième incendie à

éclater dans la partie haute de la capitale depuis moins d'une semaine: le premier au 26 Ste-Famille, le second au 34 de la Côte du Palais, le troisième au 1049 rue Saint-Jean, angle Ste-Angèle et, enfin, le plus meurtrier, celui de ce matin rue St-Flavien.

Autres détails relatifs à ce sinistre, Allan Doherty, âgé d'environ 19 ans, était domicilié au 750, de la 24ème rue, à Québec, tandis que l'autre victime, sa sœur Linda, était âgée de 18 ans et demeurait au 24 de la rue Saint-Flavien. Cette dernière est morte après avoir sauté du troisième étage, alors que son frère a péri dans les flammes.

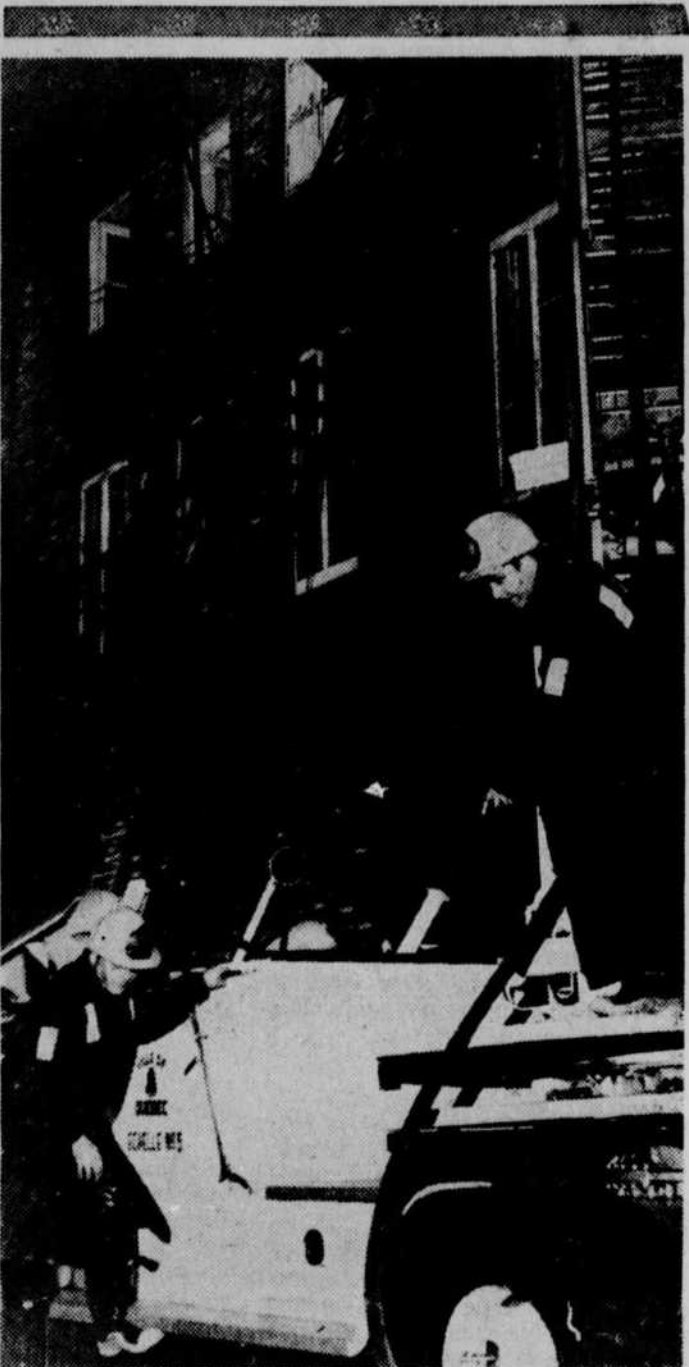
Quant à la possibilité d'une troisième victime, elle n'est pas encore confirmée. Au moment d'aller sous presse, des fouilles minutieuses étaient en cours dans les débris calcinés.

Cinq des blessés sont toujours hospitalisés dans trois institutions de la capitale, soit à l'Hôtel-Dieu, à Saint-Sacrement, et à Saint-François d'Assise. Ils souffrent de brûlures ou de blessures graves.

L'enquête du Commissaire Delage est conduite en collaboration avec les agents de la brigade criminelle de la Sûreté municipale de Québec.

"Dépêchez-vous, il y a un gars qui vient de mettre le feu à 24 rue Saint-Flavien". C'est ainsi que la police a été alertée par une jeune fille vers 2 heures ce matin. Plusieurs voitures-patrouilles de la police de Québec ont alors convergé vers ce secteur du Quartier latin où les agents ont trouvé cinq personnes qui gisaient inconscientes et ensanglantées sur le trottoir ou en bordure de la chaussée.

Inutile d'ajouter que la version de la jeune fille qui a vu de ses yeux l'individu s'enfuir de l'immeuble incendié sera des plus utiles pour le moment, la possibilité d'une main criminelle aux enquêteurs.



Répondant à deux alertes, les pompiers de Québec ont rapidement maîtrisé, vers 19h45 hier, un incendie qui s'était déclaré au quatrième étage d'un immeuble situé au coin des rues Saint-Jean et Sainte-Angèle. Les dégâts par le feu se sont limités dans cette seule section du quatrième plancher, tandis que l'eau et la fumée ont endommagé plusieurs autres locaux de l'édifice. Deux établissements commerciaux, dont la Boutique Topaze et le Salon Turcotte, sis au rez-de-chaussée n'ont subi que peu ou pas de dommages. Une enquête a été amorcée sur la cause de cet incendie, mais on écarte, du moins pour le moment, la possibilité d'une main criminelle. (Photo: L'Action-Québec — Jacques Du Fresne)

Dernière heure

En dernière heure, nous apprenons que les détectives municipaux sont à la recherche d'un individu, qui aurait été aperçu fuyant à la hâte de l'édifice incendié sur la rue Saint-Flavien, quelques instants avant que le feu ne soit découvert. Il

mesure environ 5 pieds et 11 pouces. C'est lui qui aurait abandonné le bidon vide d'essence ou autre matière inflammable au pied de l'escalier principal de l'immeuble qui comprenait une dizaine d'appartements et de chambres.

Photos: DuFresne-Cloutier



Textes: Lionel Galichan



L'abolition du Barreau est réclamée par les étudiants en droit de Laval

par GUY GIROUX

L'abolition du Barreau et son remplacement par un organisme de contrôle qui regrouperait toutes les composantes sociales du Québec ont été réclamés, hier, par les étudiants de la faculté de Droit de l'université Laval, réunis en assemblée générale.

Niant au Barreau toute compétence pour contrôler et surveiller la formation des futurs avocats, les étudiants se montrent unanimes à réclamer que ces fonctions relèvent désormais des universités.

Dans l'optique mise de l'avant au cours de l'assemblée, qui regroupait quelque 300 participants, dans un amphithéâtre de l'université, ces fonctions de contrôle et de surveillance devaient d'ailleurs être exercées conjointement avec l'organisme dont ils souhaitent la création, en remplacement du Barreau.

A court terme, cependant, et indépendamment de leur position de principe à l'effet d'assister à l'abolition du Barreau, les étudiants se prononcent pour l'élimination de l'examen de la corporation, qu'ils qualifient de désuet et d'"anormal" par le nombre d'échecs qu'il entraîne (59% à la dernière session).

L'instauration d'un système de contrôle continu d'ailleurs été réclamé en remplacement de l'examen, de même que la restructuration et l'amélioration du cours de formation professionnelle actuellement offert par le Barreau, cours que la corporation exige de la part des licenciés en droit des universités, pour vérifier la compétence de ces nouveaux gradués.

Le fond du problème

Invité à prendre la parole dans le cadre de l'assemblée générale des étudiants de sa faculté, le doyen Hubert Reid de Laval a affirmé que le conflit avec le barreau dure depuis assez longtemps, et qu'il faut maintenant qu'on aille au fond du problème.

Selon le doyen, un choix s'impose en fonction des objectifs de la profession, d'où l'importance pour le barreau et les facultés de s'entendre sur les qualités requises de la part du nouvel avocat.

Or, le doyen Reid a mis sérieusement en doute, hier, que le barreau puisse donner un encadrement valable aux nouveaux gradués des facultés de droit, considérant que cette corporation ne dispose pas des crédits nécessaires pour rendre cette tâche à bien, tel que son rôle de contrôle et de surveillance devrait l'exiger.

L'intervention de M. Reid revient, en somme, à se demander si le barreau a la "compétence" voulue pour juger équitablement de la formation, des nouveaux licenciés des facultés de droit. Ce problème est directement relié aux objectifs que poursuit le barreau par rapport à ceux poursuivis par les facultés.

C'est un véritable dilemme que celui-là, dont le fondement est relié au rôle du barreau, qui contrôle les nouveaux licenciés en fonction des exigences requises de la part des praticiens du droit (des spécialistes appelés à défendre des citoyens devant les tribunaux), tandis que les facultés forment, de façon plus générale, des "juristes", c'est-à-dire des spécialistes dont la fonction ne consistera pas nécessairement à faire valoir leurs talents "face à la cour".

Théoriquement, nul ne peut nier le bien-fondé des prétentions du barreau qui veut que soit vérifiée la formation du nouvel avocat, pour s'assurer de la qualité des services qu'il sera apte à rendre. Mais, dans cette optique, il n'est pas dit pour autant que ce rôle de contrôle et de surveillance doit être nécessairement joué par le barreau; l'université pouvant s'en charger, tel que ce fut d'ailleurs le cas de 1952 à 1958.

Or, l'université est-elle présentement suffisamment attentive aux exigences que défend le barreau? Voilà l'autre aspect de la question, une question de fond qui, selon M. Reid, doit être abordée directement, aujourd'hui même, lors de la réunion à laquelle doivent participer à Montréal, les représentants du Barreau du Québec, de ses écoles affiliées, et les doyens des facultés de droit.

Front commun

Pour leur part, des porte-parole des étudiants des facultés de droit des universités Laval, de Montréal, de Sherbrooke, McGill et Ottawa devaient se réunir à Montréal, hier, en soirée, afin d'adopter une politique commune à l'égard du barreau. Devaient également participer à cette réunion des représentants des trois écoles professionnelles du barreau, celle d'Ottawa, de Montréal et de Québec.

Soulignons que les étudiants de l'école de Québec, situés au Montmartre canadien à Sillery, ont tenu une journée d'étude hier, tout comme celle que tenait — au même moment — les étudiants en droit de Laval.

Ces derniers devaient entreprendre leur deuxième journée d'étude, ce matin, après leur débrayage de vendredi dernier, pour donner suite — d'une façon ou d'une autre — aux propositions adoptées hier. Du nombre de celles-ci, notons enfin qu'il faut résoudre de confier à l'Association des étudiants en droit de Laval de créer un comité qui serait chargé d'étudier le "bill 250" — le code des professions — afin de répondre aux arguments du barreau à ce sujet.



M. Roland Godin

Convention créditiste

(E. L.) — Le Crédit social du Canada tiendra une convention dans le comté de Portneuf, dimanche, à 14 heures, à la salle du collège du Sacré-Coeur, à Donnacona.

Le député sortant est M. Roland Godin. On sait que ce dernier vient de terminer un deuxième mandat. Il a été élu au Parlement d'Ottawa le 8 novembre 1965 avec une majorité de 1.200 votes. Le 25 juin 1968, M. Godin était réélu avec 4.700 voix de majorité.

Sa cote d'amour n'a pas cessé de monter au cours des quatre dernières années. Le principal atout de M. Godin est un homme du peuple qui s'occupe de toutes les classes de la société.

Il aura comme adversaires dans 34 jours MM. Jean-Luc Godin, candidat progressiste conservateur et Claude Bernard candidat libéral. Dimanche, quatre personnalités porteront la parole en faveur de M. Roland Godin. Ce sont Mme Rodolphe Lemieux; M. Wilfrid Dufresne, candidat dans Langellier (un autre créditiste qui fera sûrement la vie dure aux libéraux et aux conservateurs); Me Guy Germain, candidat dans Saint-Maurice et M. Antoine Drolet, député à l'Assemblée nationale.

A Cap-Rouge

La population va doubler

(B. B.) — Avec le développement du complexe domiciliaire de Place Cap-Rouge, la population de cette municipalité est appelée à doubler d'ici 1974. C'est l'avis exprimé par M. Gaston Dufresne, un des promoteurs du projet, et confirmé par le secrétaire-trésorier de la municipalité de Cap-Rouge, M. Laurent Bombardier. Ainsi, dans le court délai de deux ans, la population de Cap-Rouge passera de 4.000 à plus de 10.000 âmes.

C'est cette semaine que commenceront les débuts des travaux de la phase 2 du complexe domiciliaire évalué, au total, à environ \$15 millions. Cette phase comprend la construction de 98 maisons unifamiliales, de trois conciergeries de 32 logements, de 25 maisons jumelées de même qu'un centre d'achats. Les cinq constructeurs de Place Cap-Rouge prévoient que 95% des travaux seront terminés à la fin de 1974.

Le coût représenté par l'installation des services municipaux donne à lui seul une idée de l'envergure gigantesque du projet. En effet, la firme SAS Constructions, le plus bas soumissionnaire, présentera à la municipalité une facture de près de \$500.000 pour la pose de l'aqueduc, des égouts sanitaires et pluviaux, et pour des travaux de voirie.

Le travail préparatoire à la mise en chantier, au printemps, du centre d'achats sera terminé cet automne. Les architectes ont proposé deux styles pour l'édifice de 35.000 pi. car. Dans le cas d'un style colonial, la construction serait terminée en décembre 1973. Si les cons-

tructeurs optent pour le style ultra moderne, avec air climatisé et entrée chauffée, le coût sera haussé de \$300.000 et il ne serait terminé qu'en été 1974. Il est sûr de toute façon que la construction du centre d'achat représentera une dépense minimale de \$2.500.000.

Titre de duchesse

La direction du carnaval de Québec rappelle qu'il reste seulement deux semaines aux aspirantes-duchesses pour s'inscrire. Les 23 et 30 septembre, des ex-duchesses se tiendront aux centres d'achats de Lévis, de Place Laurier, de Place Fleur de Lys de même qu'à la maison Turgeon et Jobin afin de fournir aux candidates de plus amples renseignements.

Toute jeune fille née entre le 1er octobre 1948 et le 30 septembre 1954 et mesurant

entre 5'3" et 5'7" (sans souliers) est éligible au concours pour le choix des duchesses. Outre les centres d'achats précités, des formules d'inscription sont disponibles dans les caisses populaires, banques, postes de radio et de télévision de la région ainsi qu'au bureau du Carnaval, au 290 rue Joly. Mentionnons que l'apparence, le caractère, les connaissances générales, l'élocution et le maintien sont les points sur lesquels les concurrentes seront jugées.

CAMELOTS

(Porteurs)

demandés pour faire la livraison de l'Action-Québec dans la ville et la banlieue.

Faire application par téléphone au numéro suivant:

522-4771

UNE PHOTO publiée dans l'Action-Québec

VOUS INTERESSE ?

Vous pouvez vous la procurer à coût modique, pourvu que cette photo porte l'identification "L'Action-Québec"

MIRE & PHOTO ENR.

Tel.: 523-4810

entre 8h 30 et 11h 00 a.m. et 2h 00 et 4h 00 p.m.



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Paul VI a 75 ans aujourd'hui

La Sainteté le Pape Paul VI célèbre aujourd'hui son 75^e anniversaire de naissance. Cet événement ne devait être marqué par aucune cérémonie particulière au Vatican, ce qui répond, semble-t-il, à un désir exprimé par le pape lui-même.

C'est en 1963 que Paul VI monta sur le trône de Pierre pour prendre la succession de Jean-XXIII. Il n'est pas facile de faire le point sur le travail accompli par ce chef prestigieux depuis neuf ans. Son règne aura probablement été l'un des plus chargés de l'histoire.

On se souvient que son prédécesseur avait convoqué un nouveau concile pour remettre l'Eglise à l'heure du XX^e siècle. C'est à cette tâche gigantesque que dut d'abord se consacrer le pape : création de commissions et de comités pour préparer les textes conciliaires de base, convocation des cardinaux, des évêques et autres observateurs et participants, etc. Puis il présida pendant quatre ans, cette énorme assemblée vers laquelle les yeux de tout l'univers étaient tournés avec espoir ou avec appréhension. Il a présidé au décollage de l'événement, à son envol comme à son atterrissage; cette dernière phase étant plus délicate sans doute que les autres. Il lui aura fallu des nerfs d'acier pour tenir la barre de la barque de Pierre à travers les courants les plus divers de l'opinion.

Il était prévisible que dans un siècle aussi agité par toutes les tendances, les décisions qu'il fut appelé à prendre de par son autorité suprême fussent la cause de consolations pour les uns, de déception et de désespoir pour les autres. Mais cette autorité en vertu de laquelle il exerçait son pouvoir de décision, jamais ne fut-elle aussi contestée depuis des siècles, ni de façon aussi violente. Il était commun autrefois de dire à un fidèle un peu trop pointilleux sur des points de religion de ne pas se montrer plus catholique que le pape. Mais aujourd'hui, nombreux sont ceux qui se croient mieux qualifiés que lui pour régler les problèmes dogmatiques.

Dans un article qu'il signait dans "Orientations pastorales" en septembre 1969, Mgr J.-A. Plourde, archevêque d'Ottawa citait le passage suivant de Mgr Fulton J. Sheen :

"L'esprit sectaire à l'égard du pape qui était autrefois florissant en dehors de l'Eglise, semble maintenant prendre davantage son origine au sein même de l'Eglise. La cause de cette critique n'est pas "Humanæ Vitæ", bien que l'encyclique ait été un bon bâton pour le châtiment. La cause réelle se trouve dans un retour au romantisme, où l'individualité devient la suprême autorité. Au pape on a substitué des mini-papes. Si les mini-papes en dévoilent long et en cachent peu, les mini-papes en révèlent long quant à leur propre infailibilité, mais sont fort courts en humilité".

Paul VI affligé de cette controverse sur son autorité, lançait lui-même un appel en août 1968, un appel aux théologiens qui "s'arrogent la permission d'annoncer des opinions propres auxquelles ils confèrent plus ou moins ouvertement une autorité qu'ils contestent à celui qui, de droit divin, possède ce pouvoir".

Mais il n'est pas nécessaire de rappeler toutes ces controverses, de rappeler les multiples critiques lancées par les fidèles de toutes les tendances contre la personne du pape et l'autorité de sa fonction. Ce sont des faits dont nous gardons tous le souvenir et qui font encore l'objet de débats dans bien des assemblées.

Il fallait prévoir, également, qu'après les débats sur l'âge de retraite idéal pour les cardinaux, les évêques et les prêtres, on en arriverait à parler de la retraite éventuelle du pape lui-même. Depuis quelques mois, on a beaucoup écrit sur cette question dans diverses revues et dans des journaux. Un quotidien de Milan soutenait encore, il y a quelques jours, que le pape s'apprêtait à abdiquer et à se retirer au Mont Cassin.

Ces nouvelles ont été formellement démenties au Vatican où l'on affirme que le pape jouit encore d'une bonne

santé et qu'il ne songe pas à résilier ses fonctions pour le moment.

Paul VI est-il épuisé, à 75 ans, après neuf ans de pontificat ? L'énergie avec laquelle il dirige encore l'Eglise permet de croire qu'il peut apporter encore beaucoup à cette institution, aux fidèles qui la composent, comme à tous les peuples de la terre. Car Paul VI demeure un rude défenseur de l'unité de l'Eglise, de la paix dans le monde, de la justice sociale, de l'aide aux pays du tiers monde. Il est une figure remarquable de notre époque qui fait l'admiration même de ses adversaires les plus acharnés.

Certes, à 75 ans l'on n'est plus physiquement très jeune mais la valeur d'un homme se juge davantage par son esprit, par son jugement et son dynamisme que par le nombre de ses années.

L'opinion du lecteur

D'une religion de dévotion à...

En autant que je puis juger, je crois que le catholicisme a suffisamment mûri la religion de dévotion et que les catholiques se convertissent au catholicisme de sanctification. Ce n'est pas chose facile pour tous. Cela nécessite la perte de sa vie naturelle en vue de la retrouver dans le surnaturel. Ce qui veut dire de livrer sans cesse le combat spirituel par la poursuite de l'idéal chrétien, la perfection évangélique. Et c'est sur tout dans le sermon sur la Montagne que l'on découvre comment se vit le "vous, soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait" (Matthieu, 5, 48). C'est ça la vie chrétienne.

Après vingt siècles d'ère chrétienne, il serait grandement temps que le christianisme devienne une réalité prise au sérieux, au moins par les chrétiens. Dans le passé, on a beaucoup fait la guerre au péché et aussi beaucoup prié. C'était très bien; et ça l'est encore. Mais il faudrait maintenant incarner la pensée du Christ pour qu'elle devienne la gouverne de notre vie. Car les pensées des hommes ne sont pas celles de Dieu. C'est l'Auteur de Vérité, le Christ qui dit ça. Ce n'est pas le premier venu. Pour vivre dans la vérité, il faut savoir penser comme le Christ. Autrement, nous

Document

"J'ai pensé accomplir une oeuvre d'Eglise"

Allocution du R.P. Adrien Pouliot, S. J. à l'inauguration du parc CARTIER-BREBEUF le dimanche 17 septembre 1972.

En acceptant avec joie de bénir, au nom de notre Mère l'Eglise, le parc CARTIER-BREBEUF, le parc national du Canada, j'ai pensé accomplir une oeuvre d'Eglise — puisque la mission de l'Eglise est de rassembler tous les hommes dans le Christ — en montrant comment, par delà le temps, l'espace... et les partis politiques, la réalisation d'aujourd'hui est le fruit d'une collaboration patriotique et chrétienne d'un grand nombre d'individus, d'institutions et de gouvernements.

A qui devons-nous l'achat initial et partiel de ce site historique, en 1886, l'érection de la croix, en 1888, et du monument, en 1889 ? A l'élite québécoise d'alors, groupée dans le Cercle catholique d'Assise. Nommons, parmi les plus représentatifs, Ernest Gagnon, Eugène Taché, Narcisse-Eutrope Dionne.

A qui devons-nous la préservation de ce premier parc, menacé, vers 1940, de devenir un dépôt ? A l'échevin du quartier, M. Hidola Legaré, et à tout un comité de citoyens, qui, appuyés par le curé Godbout, de Saint-François-d'Assise, en firent leur affaire et gagnèrent la partie.

A qui devons-nous l'idée de transformer ce modeste parc municipal en un parc national ? C'était le 8 septembre 1957. La Société Saint-Jean-Baptiste

de Québec célébrait, ce jour-là, avec le concours de toutes les autorités civiles et religieuses, le quatrième centenaire de la mort de Jacques-Cartier. A la suite de la messe pontificale, célébrée face à la croix, l'archevêque de Québec avait parcouru les lieux en compagnie du nouveau premier ministre du Canada. A la fin de son allocution, au banquet, dans la salle paroissiale de Saint-François-d'Assise, mettant de côté les feuilles qu'il avait lues jusque-là, le très honorable John Diefenbaker s'écria — permettez-moi de citer textuellement les deux phrases qui résonnent encore à mes oreilles : "My dear friends, this morning, we walked with History. As soon as I back am/in Ottawa, I will see that this sacred ground become a national shrine where every Canadian, from sea to sea, may come and say: Here was born Canada".

A qui devons-nous que le site national projeté — j'oserais dire "imposé" au gouvernement du Canada par son premier ministre — ne se limitât pas au petit parc de la rive gauche du Lairet, mais englobât tout le terrain qui le constitue aujourd'hui ? A la Société historique de Québec qui, certes et document en mains, proposa de faire de l'estuaire du Lairet, où Cartier avait ancré ses bateaux en 1535, le coeur du nouveau parc, avec, comme pendant au site à-demi-fantôme où l'on avait placé la croix et le monument, le site certain du fort de Cartier, durant l'hiver de 1535-1536, et le site certain de la résidence des Jésuites, Notre-Dame-des-Anges, à partir de 1626.

Lorsque, en 1959, la Société Saint-Jean-Baptiste présenta la maquette d'un plan d'aménagement du parc à l'honorable Alvin Hamilton, alors ministre du Nord canadien, celui-ci voulut bien agréer ma requête personnelle et celle de mon ami, Sylvio Dumas, d'envoyer ici l'archéologue Kenneth Kidd examiner méthodiquement cette sec-

tion additionnelle, longtemps occupée par l'industrie : la découverte d'une hache française au travers d'un dallage de pierre, au fond du terrain, nous consola de n'avoir rien retrouvé du fort de 1535, au bord du Lairet.

Cet emplacement appartenait alors à M. John Townend, qui en connaissait la valeur historique. Dans l'espérance de convaincre le gouvernement québécois d'acheter le terrain pour le céder au gouvernement fédéral, comme la Ville de Québec, persuadée par son maire, lui céderait le sien et davantage, M. Townend fit rassembler toute une documentation textuelle et cartographique sur sa propriété et ne cessa ses démarches, en dépit des changements politiques, qu'après avoir atteint son but : par le biais de la Ville de Québec.

Une double étape préalable conditionnement tout aménagement réaliste : la fermeture du pont Samson à la navigation et l'assainissement de la rivière Saint-Charles par la stabilisation de son niveau. Ce fut, au point de départ au moins, l'oeuvre d'un homme discret mais tenace, M. Yvon Tassé, ingénieur professionnel, député de Québec-Est à Ottawa et secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics.

Au point de départ, ai-je dit, car des élections subséquentes amenèrent au ministère du Nord canadien, au ministère de l'Expansion régionale et à la représentation de Québec-Est aux Communes trois hommes de coeur, d'audace et d'énergie, MM. Jean Chrétien, Jean Marchand et Gérard Duquet, en qui la justice nous fait un devoir, à tous, de reconnaître, ainsi qu'en leurs assistants et leurs ouvriers, les réalisateurs ultimes du parc CARTIER-BREBEUF.

J'ai cru de mon devoir, comme canadien, comme prêtre et comme jésuite, de rendre à chacun son dû, en un lieu où tant de nos anciens missionnaires nous prêchent la vérité, la charité et la reconnaissance.

Dans cet esprit évangélique, je vous invite tous à vous lever et à solliciter avec moi la Sainte Trinité, dont la France colonisatrice et apostolique fit connaître jusqu'ici le nom tout-puissant et le projet miséricordieux, premièrement, de bénir abondamment tous les artisans de cette réalisation; deuxièmement, d'inspirer et de soutenir divinement les admirateurs actuels et futurs de ce parc national; troisièmement, d'accorder à tous ceux qui le visiteront de profiter au maximum de ses richesses naturelles, culturelles et spirituelles; quatrièmement, de rassembler, enfin, dans l'unité de la foi, de l'espérance et de l'amour, tous les éléments constitutifs de notre pays — Amérindiens, Canadiens, Néo-Canadiens — afin que, tel un navire bien lesté, notre Canada ne chavire jamais, mais traverse victorieusement toutes les tempêtes.

Que Notre-Dame de Roc-Amadour, invoquée ici par Jacques Cartier en un jour d'angoisse, que nos Saints Martyrs canadiens, qui ont illustré de leur présence et de leurs labeurs le sol que nous foulons, que les vingt-cinq marins qui ont accepté de mourir ici du scorbut, dans la force de leur âge, et qui, dans le mystère de la Croix, ont, par leur mort, engendré notre nation, oui, que Notre-Dame, nos Martyrs et ces humbles marins — nous le leur demandons — présentent à Dieu notre fervente prière.



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, tél. : 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Delisle; directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur de la circulation, Jacques Lévesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; contrôleur, Hilaire Normandeau; directeur, Jules Lortie.

Georges BERGERON
C.P. 300, Waterville,
Québec.

15 août 1972.

CAMPUS

Poursuites des programmes éducatifs du ministère de l'Éducation du Québec

Le ministère de l'Éducation du Québec poursuit, cette année encore, la diffusion d'émissions de radio et de télévision éducatives sur les antennes de la Société Radio-Canada et de ses postes affiliés. A cet effet, un accord valable pour une année vient d'être signé entre les trois parties concernées, soit la Société Radio-Canada, l'Office de radio-télédiffusion du Québec et le ministère de l'Éducation.

Cet accord prévoit la programmation et les horaires de diffusion. Comme par les années passées, le ministre de l'Éducation propose des émissions éducatives au public francophone comme au public anglophone et ceci aussi bien à la radio qu'à la télévision. Ainsi, à la radio française, le ministère de l'Éducation diffusera une demi-heure d'émission, chaque jour, de 13h30 à 14h00... A la télévision française, une demi-heure chaque jour... et à la télévision anglaise, de une heure à une heure et demie, chaque jour.

La diffusion des émissions éducatives a débuté lundi le 18 septembre. Au réseau français, les émissions seront interrompues du 15 décembre 1972 au 15 janvier 1973 et au réseau anglais du 15 décembre 1972 au 15 janvier 1973. Les émissions radiophoniques se termineront le 3 avril alors que les émissions télévisées, après une nouvelle interruption, du 13 au 30 avril, cesseront le 1er juin.

Le public de l'élémentaire, toutes les émissions du réseau français lui sont consacrées et, au réseau anglais, seules deux séries littéraires anglaise et quatorze émissions d'histoire — "FROM THE RED TO THE

ROCKIES" seront destinées aux élèves du secondaire. Le français, langue première ou secondaire, occupera une part majoritaire dans cette programmation. Au réseau anglais, six séries, parlons français I, II, III, et contes pour les jeunes I, II, III, visent à faciliter la propagation de la langue française chez les jeunes élèves anglophones de l'élémentaire.

Peu de nouveautés, cette année, si ce n'est au réseau anglais. Pour la première fois, le ministère de l'Éducation utilisera les ondes radiophoniques. "MUSIQUEBECFOUR" connaîtra peut-être la vague des séries faisons de la musique. Cette série s'adresse aux élèves de l'élémentaire IV. A la télévision anglaise, une certitude: La programmation d'une série d'émission destinées à favoriser la communication (look séries) et une possibilité: la présentation de la première série québécoise (Mon ami Pierrot) de français langue seconde, pour les enfants de l'élémentaire I, actuellement en cours de production.

Soulignons enfin que les émissions éducatives seront diffusées dans tout le Québec au réseau de la Société Radio-Canada et de ses postes affiliés. Ainsi, pas moins de quinze (15) postes de télévision retransmettront les émissions françaises.

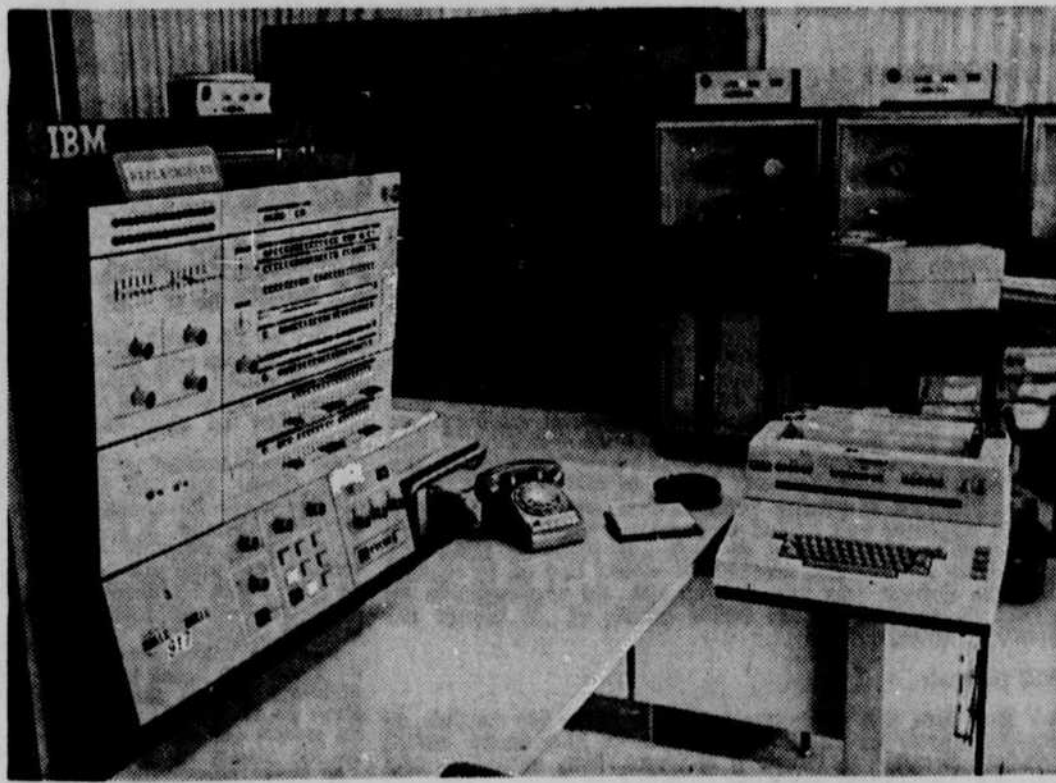
L'HORAIRE

RADIO FRANÇAISE
Lundi :
13:30 Faisons de la musique
Elémentaire II
13:45 Faisons de la musique
Elémentaire III
Mardi :
13:30 Faisons de la musique
Elémentaire IV
13:45 Faisons de la musique

Elémentaire V
Mercredi :
13:30 Faisons de la musique
Elémentaire VI (1/2 heure)
Jeudi :
13:30 Faisons de la musique
Elémentaire II
13:45 Faisons de la musique
Elémentaire III
Vendredi :
13:30 Faisons de la musique
Elémentaire IV
13:45 Faisons de la musique
Elémentaire V

TELEVISION FRANÇAISE

Lundi :
9:15 Education physique
Elémentaire II et III
9:30 Les Oralliens
Elémentaire I
9:45 Les Cent tours de Centour
Elémentaire II
Mardi :
9:15 Education physique
Elémentaire IV et V
9:30 Les Oralliens
Elémentaire I
9:45 Les cent tours de Centour
Elémentaire II
Mercredi :
9:15 Plein air
Elémentaire
9:30 Les Oralliens
Elémentaire I
9:45 Les cent tours de Centour
Jeudi :
9:10 Education physique
Elémentaire VI et VII
9:30 Les Oralliens
Elémentaire I
9:45 Les cent tours de Centour
Vendredi :
9:00 L'école chez vous
Grand public
9:30 Les Oralliens
Elémentaire I
9:45 Les cent tours de Centour
Elémentaire II



L'ordinateur au service de l'enseignement

Grâce à une étude entreprise depuis quelques années par le ministère de l'Éducation, relativement aux possibilités de l'ordinateur appliquées à l'enseignement, il sera éventuellement possible d'assister — dans un avenir plus ou moins rapproché — à une exploitation systématique de cette merveille de la technologie moderne au profit de l'instruction des jeunes. Il faudra cependant attendre les conclusions d'un rapport d'applicabilité de l'ordinateur dans l'enseignement, qui sera présenté au sous-ministre Yvan Martin de l'Éducation, au début de 1973, avant d'être fixé sur les vues des technocrates du ministère à ce sujet.

(Photo : l'Action-Québec, par Jacques Du Fresne)

L'université de Sherbrooke décroche un contrat avec les forces de l'air des É.-U.

(G.G.) — Des chercheurs du département de Génie électrique de l'université de Sherbrooke viennent d'obtenir un contrat pour le compte du principal centre de recherche des Forces de l'air des États-Unis : le "Rome Air Development Center".

Ce contrat, de \$124,607, a été confié aux chercheurs de l'université de Sherbrooke par la Corporation commerciale canadienne. Il s'agit d'un contrat en télécommunications qui fait suite à une série d'échanges amorcés il y a plus d'un an entre la direction du RADC et les directeurs de l'"équipe delta" de l'université.

Cette équipe, qui regroupe une vingtaine de personnes, étudie depuis quatre ans les problèmes associés à l'utilisation de la "modulation delta", technique de transmission d'information sous forme numérique, dont l'application a d'abord été envisagée pour la téléphonie.

Echelonnée sur une période de deux ans, la réalisation du contrat comprendra deux parties principales. En premier lieu, une étude des différentes catégories de

modulateurs et des convertisseurs qui leur sont associés sera entreprise; la conclusion étant le choix du système le plus favorable. D'autre part, la réalisation et la vérification du prototype sélectionné au début seront menées à bien par l'équipe de scientifiques de Sherbrooke.

Soulignons que la modulation delta convertit un signal analogique, la voix par exemple, en un signal numérique et vice versa, de manière à transmettre l'information efficacement. Ainsi, alors que l'écriture reproduit la parole au moyen d'un alphabet lettrique, la modulation delta convertit la parole au moyen d'un code numérique.

D'ailleurs, en insérant un modulateur delta dans un récepteur téléphonique, il est possible d'utiliser une seule ligne pour acheminer simultanément les conversations en provenance de plusieurs postes téléphoniques. Ce procédé permettrait, en outre, à chaque abonné de transmettre des données strictement numériques, notamment la transmission de données entre ordinateurs.



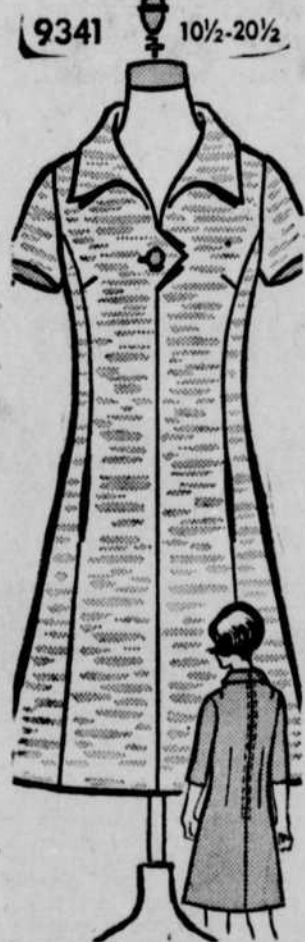
Il est devenu plus important que jamais de bien séparer le linge avant le lavage. Il ne suffit plus d'empiler le blanc d'un côté et la couleur de l'autre. Il faut aussi tenir compte du genre de tissus et des instructions du fabricant. Vous réglerez la température de l'eau en conséquence. Les finis des vêtements peuvent aussi nécessiter une méthode particulière de lavage. Le poids de certains articles empilés sur des tissus synthétiques légers et à pressage permanent dans la lessiveuse peut les froisser, mais on évitera ceci en les retirant dès la fin du lavage et du séchage. A tout événement, il est préférable de laver ces vêtements séparément. Plusieurs tissus perdront de leur corps au lavage mais on y remédiera avec de l'empois. Il faut toujours en cela suivre les instructions du fabricant.



AVIS A NOS LECTRICES

On est prié de noter qu'à l'avenir une nouvelle adresse est indiquée pour commander les patrons publiés dans l'Action-Québec. Les commandes devront être envoyées directement à nos agents de Toronto. Cette mesure est prise pour rendre plus efficace le service des patrons et pour assurer une réponse plus rapide à vos commandes. Ces nouvelles dispositions, qui vous assureront une plus grande satisfaction, n'altèrent en rien les bas prix auxquels vous sont offerts les patrons.

Faites-la maintenant!



Marian Martin
Faites-la maintenant et vous serez bien aise de la trouver dans votre garde-robe quand les jours frais seront là! Lignes naturelles et toutes simples ayant pour garniture un collet avec pointes et un bouton.
Demandez le patron no 9341: nouvelles demi-grandeurs 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. Pour la taille 14 1/2 ayant 37 de buste, prenez 1-7/8 verges de 60" de largeur.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons,
L'Action-Québec,
60, rue Front Est,
Toronto 1
Ontario

Prix: 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

☐ Incluez \$ (Les timbres ne sont pas acceptés)
 Patron no Tailles
 Patron no Tailles
 Nom
 Adresse

Tabliers de fantaisie!



Alice Brooks

Vous aurez des compliments sur ces jolis tabliers. Offrez-en à une future mariée ou à l'hôtesse de votre prochaine réception. Faites-en aussi pour vous-même. Combinez de la dentelle, des appliques et des ric-rac.

Demandez le patron no 7162 avec patron à calquer et instructions pour les deux modèles.

La femme en orbite

HARRISBURG (PA) — La Pennsylvanie est devenue de 21e Etat à ratifier le projet d'amendement à la constitution américaine, en ce qui concerne les droits de la femme.

A Harrisburg, les votes au sénat étaient de 43 contre trois, en faveur du projet.

L'approbation de 38 Etats est nécessaire pour la ratification de l'amendement interdisant la discrimination entre les sexes.

NEW YORK (PA) — L'artiste Dorothy Wright Liebes, dont les dessins pour tissus avaient remporté des prix internationaux, est décédée à sa résidence du quartier Manhattan, à New York. Elle était âgée de 72 ans.

Epouse de Reiman Morin, correspondant spécial de l'Associated Press, Mme Liebes dirigeait la firme Dorothy Liebes Design. Depuis trois ans, elle avait abandonné graduellement, une grande partie de ses activités, par suite de troubles cardiaques.

Cependant, le studio continuait à fonctionner, et Mme Liebes gardait le rôle de conseillère pour la réalisation des dessins de tissus.

LAGUNA BEACH (PC) — Une femme de 91 ans, domiciliée à Laguna Beach, en Californie, a une raison particulière de s'intéresser à l'élection de cette année aux Etats-Unis, surtout en ce qui concerne les femmes.

Mme Byron Coon était déléguée de l'Iowa à la première convention nationale républicaine où les femmes furent admises, il y a 52 ans.

Le visage de la nonagénaire s'anime quand elle se remémore la salle à Chicago, où elle avait donné un demi-vote pour le choix du candidat républicain.

Encore aujourd'hui, elle s'indigne à l'idée que les 25 femmes de la délégation n'ont eu droit qu'à un demi-vote chacune.

Il fallait donc deux femmes déléguées pour compléter un vote, a-t-elle commenté, ajoutant que le procédé n'était guère valable.

ROMEO, Mich. (PA) — Une Américaine s'est rendue récemment à l'épicerie, et elle a acheté des produits pour \$571. Mme Jo Koss dit que ce montant est moindre en comparaison de celui qu'elle avait payé à sa dernière visite au magasin, il y a neuf mois.

Cette femme n'a pas le temps d'aller chaque semaine au magasin. Elle commençait à acheter en grande quantité, il y a trois ans.

Ma récente tournée dans un magasin de Romeo, au Michigan, a donné lieu à une ambiance de carnaval, a-t-elle raconté.

ROME (PA) — Liliana Merlini, devenue chanteuse à Rome, rêvait autrefois d'être journaliste. Mais on l'avait découragée, car une telle carrière n'était pas considérée comme convenable pour une Italienne.

Ses parents auraient peut-être mieux accueilli l'idée, s'ils avaient pu prévoir l'avenir. Il y a deux ans, cette jeune femme a contribué à la formation d'un mouvement féministe à l'Italienne.

La protection du consommateur ne se fait pas à la Cour supérieure

— William Tetley

par THERESE DALLAIRE

"L'éducation de la population en matière de fraude est plus importante que les procédures... La protection du consommateur ne se fait pas à la Cour supérieure". Deux phrases que le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley a lancées en réponses à des questions d'un journaliste au cours d'une conférence de presse hier au

Parlement. Le ministre remettait aux gens de la presse, en le commentant, le premier rapport annuel du Conseil de la protection du consommateur.

Même s'il insiste plus sur l'éducation du consommateur que sur les poursuites en justice, M. Tetley reconnaît quand même leur importance puisqu'il prévoit la nécessité de faire amender la loi pour exercer un contrôle sur la vente au détail et couvrir certains aspects des ventes au comptant: la garantie et la publicité, tel que demande d'ailleurs dans la première recommandation du rapport du Conseil de la protection du consommateur.

Pour se soumettre aux règlements, le ministre devra remplacer cinq des quinze membres. "La tâche sera difficile, d'expliquer M. Tetley, beaucoup de personnes désirent siéger au conseil... et plusieurs veulent rester. Le président M. Wilfrid Stéphenne, qui a démissionné le 13 mai dernier, a été remplacé par M. Laval Grondines, de Charlesbourg, membre de la Corporation des enseignants du Québec.

Pouvoirs

Le ministre des Institutions financières a insisté sur l'étendue des pouvoirs du Conseil, qui dit-il est unique au niveau des provinces.

Le Conseil a pour fonctions:

Loi et règlements:

On se rappelle que la Loi de la Protection du consommateur était adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 14 juillet 1971.

La mise en application de cette loi a été faite par proclamation du lieutenant-gouverneur en cinq étapes.

a) de donner son avis et de faire des suggestions sur toute question qu'il juge nécessaire; b) d'étudier tout problème relatif à l'application de la loi et de soumettre au ministre des rapports et des suggestions à ce sujet; c) d'exercer toute autre attribution d'ordre consultatif.

La première datant du 21 juillet 1971 et la dernière du 1er août 1972. Le nombre des membres siégeant au conseil est actuellement de quinze. Chacun a droit à une allocation de présence de \$35 par jour, plus le remboursement de leurs frais de voyage et de séjour. Deux membres, signale le ministre, ont refusé leur allocation.

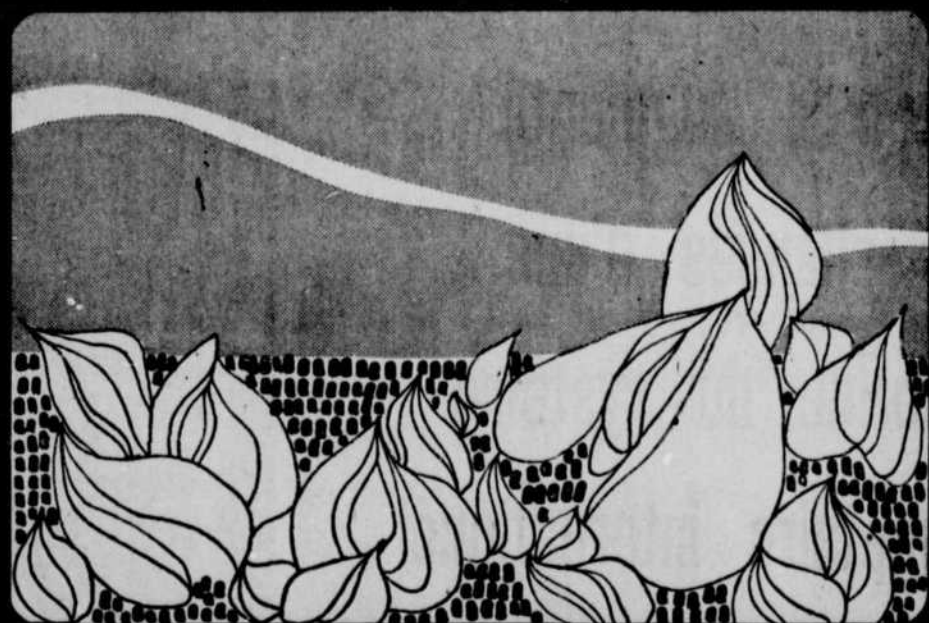
En plus d'axer ses activités sur la formulation et la précision des règlements visant à mettre en pratique la Loi de la protection du consommateur, le Conseil a aussi élaboré un plan d'action qui pourrait permettre au ministre de traduire par des mesures appropriées les différents suggestions jugées prioritaires dans certains secteurs.

notamment: l'information et l'éducation du consommateur adaptées à l'évolution des problèmes de la consommation; la publicité des commerçants: établissement des normes pour la publicité en général et pour la publicité qui s'adresse aux enfants; l'automobile et le conducteur: formulation de quelques observations au sujet de la vente d'automobiles usagées, les réparations, l'assurance automobile, le système d'entretien etc...; l'emballage et l'étiquetage: suggestions pour que l'emballage soit plus respectueux des normes de sécurité et possibilités d'établissement d'un code d'éthique pour la présentation et l'uniformisation du volume réel des contenants.

Plaintes

Si les ventes pyramidales avaient jusqu'à maintenant constitué la majorité des plaintes des consommateurs, elles sont maintenant dépassées par la question "automobile" et suivies de près par la vente de porte à porte et les abonnements.

Le ministre Tetley a assuré les journalistes que dans un avenir prochain les plaintes des consommateurs seraient publiées chaque mois. Le ministre a terminé la conférence de presse en affirmant qu'il avait déjà commencé l'étude des diverses suggestions et que certaines priorités pourraient être mises en œuvre dans un laps de temps relativement court.



la tradition continue...

ÉVÈNEMENT:

VENTE D'ENTREPÔT

NATURE:

réduction:
90% des tapis
en magasin

DATE:

14 au 30 sept.
stationnement assuré

ENDROIT

ÉMILIE ROCHETTE

555 DE LA COURONNE, COIN ST VALLIER, 529 4164

SRP et l'Action Québec
1080 RADIO PROVINCIALE

vous invite à participer au concours
"Maman de la semaine"

Etes-vous une nouvelle maman ou connaissez-vous une nouvelle maman. Vite inscrivez-la en téléphonant à CJRP 527-2564

Superbes prix à gagner dont un abonnement à l'Action-Québec

Exposition au Club Renaissance

Les Amitiés France-Québec nous invitent à une exposition de peintures qui se tient au Club Renaissance, 575 Est, Grande-Allée.

Cette exposition, qui est l'événement de l'année, dans le domaine des activités artistiques organisées par les Amitiés France-Québec, groupe sur un même plancher les œuvres de l'artiste québécois Paul Lacroix et du jeune peintre ukrainien Jaro Slavko.

Paul Lacroix, peintre-sculpteur, a été élève, en sculpture, des illustres maîtres européens Zadkine et Marino Marini. Il a également été l'élève de Pellin, dont les œu-

vres sont actuellement exposées au Musée de Québec. Paul Lacroix est, entre autres, l'auteur de la murale qui orne le hall de la Banque Royale, à Place d'Youville et de la fontaine qui se dresse dans le parc de l'édifice du Ministère des Affaires Culturelles, chemin St-Louis, son œuvre lui vaut déjà une notoriété enviable.

Jaro Slavko expose régulièrement au Québec depuis quelques années et ses productions ont toujours éveillé un vif intérêt auprès des amateurs. Artiste itinérant, ses œuvres ont été exposées un peu partout le monde, notamment à

Genève, Madrid, Londres, Montréal, Québec et également au Mexique.

Lors d'un séjour d'études au Québec, Jaro Slavko a été l'élève de Jean-Paul Lemieux et Paul Lacroix.

Il sera donc intéressant de voir, rassemblées pour la première fois en un même lieu, les œuvres de deux artistes à la facture très différente et dont les routes se sont déjà croisées.

Les membres des Amitiés France-Québec sont cordialement invités. Le public sera admis dès mardi à 2 heures. L'exposition se poursuivra le mercredi 27 septembre.

Nana Mouskouri en vedette au Grand Théâtre

par Georgette Lacroix

Elle aime beaucoup le cinéma, les sports nautiques, la peinture pour laquelle d'ailleurs, elle a un véritable talent... Elle chante en plusieurs langues, dans tous les pays du monde, depuis ses débuts à Athènes, sa ville natale... Grecque, elle rayonne sur tous les continents la lumière de son pays et se nomme Nana Mouskouri. Une fois encore, elle sera au Grand Théâtre de Québec : les 28, 29, 30 septembre et premier octobre.

Depuis le Conservatoire d'Athènes, en 1951, où elle prenait des leçons de chant en compagnie de sa sœur, Nana Mouskouri, destinée au chant classique, a découvert le jazz et la chanson et pour les suivre dans leurs recherches réciproques, elle se fit chanteuse d'orchestre dans une taverne athénienne : "le Tzaki". Une grande carrière commençait pour "l'excommuniée" du Conservatoire...

Sa jeune sœur abandonna ses études pour se marier et Nana choisit les musiciens qui allaient l'accompagner dans tous ses périples, dans tous ses concerts : les Athéniens ! Dans l'interprétation de ses plus grands succès : Roses blanches de Corfou, Quatre soleils, un Canadien errant, Guantanamo, l'enfant au tambour, quand s'allument les étoiles, tour-nesol, etc.

L'histoire de Nana Mouskouri est l'histoire d'une fille-fleur qui chante des histoires d'amour et qui

choisit ses chansons avec soin, avec goût, avec affection, un peu comme les grands fleuristes qui assemblent, avec un sens inné de la beauté, des fleurs et des feuillages.

L'histoire de Nana Mouskouri, c'est l'histoire de la chanson tendre, douce, nuancée, c'est l'histoire d'une poésie simple et fraîche qui naît des lèvres d'une femme pour aller jusqu'au cœur de ses milliers d'admirateurs dans l'univers entier.

Au menu du jour

Expositions

Musée du Québec

Rétrospective
Alfred Pellin
(jusqu'au 8 octobre)

Au Parrain des Artistes

306, Lavigne
Peintres québécois

Galerie Gens de mon Pays
955, ave de Bourgogne
Peintres québécois

Galerie d'Europe

306, Lavigne
Jacques Dubé
(jusqu'au 31 octobre)

Grand Théâtre de Québec

Structure spatiale de
Marcel Jean
(jusqu'au 19 novembre)

Club Renaissance

575 Est, Grande-Allée
Paul Lacroix, Jaro Slavko
(jusqu'au 27 septembre)



L'air d'une étudiante... le charme d'une femme... le talent d'une grande artiste... NANA MOUSKOURI, au Grand Théâtre de Québec, à compter de jeudi...

Quelques mots...

Par GEORGETTE LACROIX

De Georgette LACROIX

Concert intime en la salle de musique du campus Notre-Dame-de-Foy, pavillon de l'enseignement, à Cap Rouge, jeudi le 28 septembre. Au programme, des œuvres pour orgue et piano et pour deux pianos, qui seront interprétées par Jean-Pierre Tremblay, pianiste et Léopold Lemieux, organiste, des œuvres signées Mozart, Bach, Poulenc, Debussy, Schumann, Tchaikovsky, Sibelius, César Cui.

Le comédien Groucho Marx, 81 ans, est hospitalisé à la suite d'épuisement causé par l'insomnie après l'assassinat d'un athlète israélien aux Jeux Olympiques de Munich. Groucho, le dernier survivant des frères Marx, était entré à l'hôpital pour des examens médicaux de routine. Mais comme il n'avait guère dormi depuis la tragédie du cinq septembre, son médecin, le docteur Morley Kert lui a ordonné un séjour de deux semaines de repos.

LES SMATTES, film québécois de Jean-Claude Labrecque, mettant en vedette Daniel et Donald Pilon, sera la sélection canadienne aux 14e Journées cinématographiques de Carthage qui se dérouleront à Tunis, du 30 septembre au 7 octobre prochain.

Jean-Claude Labrecque se rendra lui-même en Tunisie pour y présenter son film. Robert Daudelin, directeur général du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma, Yvan Patry de la revue Champ Libre et Jean-Pierre Tadros de la revue Cinéma Québec feront aussi partie de la délégation québécoise.

Richard Burton et Elizabeth Taylor se partageront la vedette dans un téléthéâtre en deux parties, au sujet du mariage. L'émission s'intitule "Divorce His — Divorce Hers". Un porte-parole de Harlech Television a précisé que le tournage du film commencera à Rome, pour être ensuite complété à Munich.

Le mariage de George C. Scott avec l'actrice Patricia Vandever, 31 ans, a eu lieu récemment.

C'était le quatrième mariage de l'acteur, et le troisième pour la nouvelle Mme Scott. Ils avaient fait connaissance il y a deux ans, en Espagne, pendant le tournage du film "The Last Run".

George Scott avait obtenu un prix Oscar en 1971, pour son rôle dans "Patton".

Claude Lelouch a fait construire un superbe voilier de 40 mètres, véritable levrier des mers, pour les besoins de son prochain film. Un homme et un bateau, qui se déroulera pendant la course transatlantique Plymouth-Newport, et qui racontera une histoire d'amour et de suspense. Le navigateur Jean-Yves Thérain sera l'une des vedettes du film. Sa partenaire féminine n'a pas encore été choisie.

LE MONDE

Nixon a augmenté les chances d'une réforme du système monétaire internationale

WASHINGTON (APF) — L'annonce faite lundi par le président Nixon que les États-Unis étaient prêts à avancer des propositions pour la réforme du système monétaire international, a relancé l'intérêt de l'Assemblée générale du FMI qui risquait autrement de sombrer sous un déluge de discours d'usage.

Le président Nixon, qui est venu pour la première fois s'adresser aux assemblées annuelles du Fonds et de la Banque mondiale, a indiqué que le secrétaire américain au Trésor, M. George Shultz, ferait aujourd'hui des propositions de réforme qui, a-t-il dit, "représentent les meilleures idées de ses principaux conseillers économiques".

Cette initiative a été favorablement accueillie par l'ensemble des délégations. De nombreux pays ont en effet déploré ces derniers mois que les États-Unis, tout en affirmant depuis un an vouloir une réforme d'ensemble du système monétaire (ce que le président Nixon a réaffirmé lundi), n'ait pas encore été en mesure de faire des propositions concrètes à ce sujet.

Ce silence pouvait s'expliquer selon les commentateurs américains, de plusieurs manières : Les États-Unis malgré leurs affirmations, ne sont pas pressés de voir réformer le système monétaire, la situation actuelle présentant moins d'inconvénients pour eux que pour leur partenaires. Ils sont beaucoup plus intéressés à obtenir d'abord de nouvelles concessions commerciales.

— Les États-Unis ne voulaient pas rendre publics leurs projets monétaires avant que d'autres pays aient fait connaître leurs propres propositions.

Positions clarifiées

La réduction du rapport spécial sur la réforme du système

monétaire par le Conseil d'administration du FMI a permis de clarifier les positions, et sans doute les États-Unis ont-ils jugé que le moment était venu de préciser leurs intentions, ne serait-ce que pour répondre aux reproches de leurs partenaires.

On ignore la teneur des propositions que fera aujourd'hui le secrétaire américain au Trésor. La fermeté de son employé lundi par le président Nixon laisse en tous cas penser que M. Shultz n'aura pas pour consigne de se montrer conciliant. Plutôt que de présenter un projet complet et détaillé de réforme du système monétaire, on s'attend plutôt à ce que le secrétaire au Trésor traduise en langage technique et économique les grandes options tracées hier par le président Nixon.

Celui-ci a rappelé que la réforme du système monétaire n'était pour les Américains, qu'un des éléments d'une remise en ordre des relations économiques mondiales entre les grands blocs actuels, États-Unis, CEE, Japon, que souhaitent les États-Unis.

Les Américains paraissent en effet craindre la formation de blocs monétaires et commerciaux à tendance protectionniste qui pénaliseraient particulièrement le commerce et les investissements américains.

Code de bonne conduite

C'est pourquoi les États-Unis continuent d'insister pour que la réforme du système monétaire ne soit pas considérée comme une fin en soi, mais contribue à des relations économiques "équitable et ouvertes". Il s'agit selon eux de parvenir à un "code de bonne conduite" par lequel chaque pays renoncerait à obtenir des avantages monétaires aux dépens des autres, et notamment des États-Unis.



Sauvée malgré elle

Cette jeune Newyorkaise de 29 ans, couteau à la main

n'a pas voulu écouter les propos calmants du policier

qui tentait de l'empêcher de sauter de son appartement

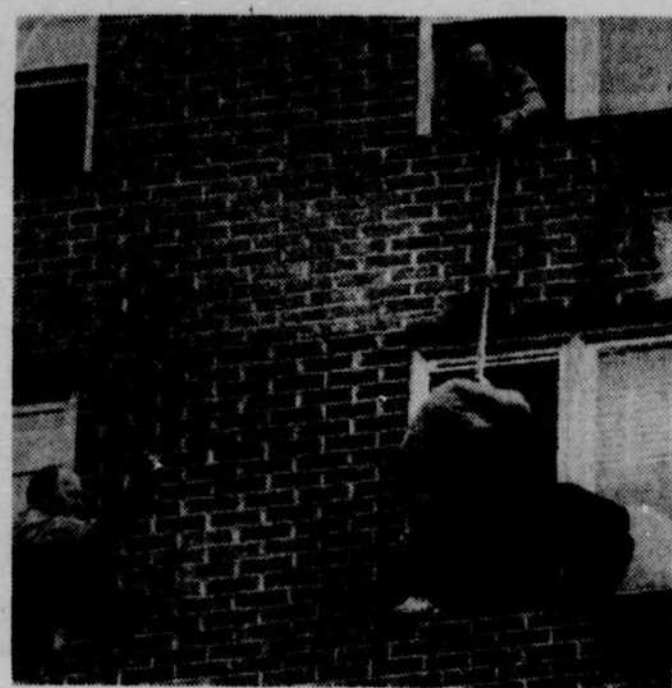
dans le vide (ci-haut). Alors, celui-ci a agité un bâton

(ci-bas) pour attirer l'attention de la jeune fille qui ne

s'est pas rendue compte que son réel sauveteur venait...

d'en haut. Elle a été conduite à l'hôpital et placée sous

observation. (Téléphoto : UPI)



Vive déception européenne à la suite du refus de la Norvège d'entrer dans le Marché commun

BRUXELLES. (Reuter). — Dans les milieux européens de la capitale belge, il règne depuis la première heure de cette matinée une déception des plus vives.

On y exprime beaucoup de regret devant le refus des Norvégiens d'entrer dans la Communauté économique européenne.

Nul, toutefois, ne manifeste le moindre soupçon de surprise.

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Norbert Schmelzer, a déclaré aux

journalistes à l'issue d'une réunion du conseil des ministres de la CEE qui n'avait toutefois aucun rapport avec le référendum norvégien : "Le gouvernement, le parlement et le peuple des Pays Bas se seraient félicités de la participation de la Norvège au Marché commun, si les résultats définitifs sont négatifs, il est logique que notre gouvernement le regrettera beaucoup, surtout dans la perspective de l'unification nous estimons qu'une participation norvégienne y apporte-

rait une précieuse contribution".

Mais, a souligné M. Schmelzer, la décision définitive relève du parlement norvégien. Si celle-ci s'avère négative, alors nous ne pourrions qu'espérer qu'elle ne le sera pas à jamais.

M. Sigismund von Braun, secrétaire d'Etat ouest-allemand aux Affaires étrangères, n'a pas caché sa déception, et s'est déclaré peu surpris. "Mais je n'ai pas perdu espoir de voir la Norvège un jour se rapprocher de la Communauté économique européenne".

L'une des premières tâches du gouvernement norvégien sera de négocier un accord de remplacement avec la Communauté économique européenne, a déclaré l'ambassadeur de la Norvège auprès du

Marché commun, M. John Halvorsen.

Mais il a dit douter que les pourparlers dans ce sens puissent commencer avant la fin du sommet européen de Paris qui doit s'achever le 20 octobre.

Il a dit douter également que les pourparlers en vue d'une solution de rechange puissent s'achever avant le 1er janvier, date de l'élargissement du Marché commun.

La communauté élargie, disent bon nombre d'observateurs sera peut-être la communauté des huit plutôt que la communauté des dix. Ils estiment que la fin de non-recevoir opposée par les Norvégiens à la proposition d'adhésion risque fort d'influer sur la décision du Danemark, dont le référendum sur le Marché commun aura lieu le mois prochain.

L'incendie de Rhodes : homicide par négligence

RHODES, Grèce — (Reuter) —

L'administrateur et l'électricien du cabaret où 32 personnes ont trouvé la mort dans un incendie ont été inculpés lundi soir d'homicide par négligence, apprend-on de source autorisée.

MM. Ioannis Hatzisavvas, propriétaire et administrateur du cabaret Oscar, et Ioannis Boucholas, l'électricien de l'établissement, ont été accusés à la suite de l'enquête sur les causes de l'incendie qui a eu lieu samedi dernier.

Le cabaret, qui se trouve au centre de l'île de Rhodes, a été complètement détruit par le feu alors que quelque 80 touristes se trouvaient au premier étage.

Le feu a été provoqué par un court-circuit au rez-de-chaussée et s'est rapidement propagé au premier étage.

Le seul et étroit escalier conduisant à l'étage est devenu un brasier en peu de temps alors que les touristes terrifiés essayaient de le descendre tous à la fois pour se sauver.

Restaurant La Caravelle
BAR-SALON
Cuisines Françaises et Italiennes
Repas pour réceptions
Repas d'hommes d'affaires
Ouvert de 11h.30 à 2h.00 et de 5h.30 à 11.00
Samedi de 5h.30 à 11h.30
68 1/2 rue St-Louis, Québec. 529-9545
Stationnement à l'arrière

Ensemble ils forment la plus puissante machine de combat que l'ouest ait jamais connue!

SOLEIL ROUGE
CHARLES BRONSON | URSULA | ALAIN
BRONSON | ANDRESS | DELON
COULEUR
un cinéma d'art
CAPITOL
29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003

Recomptage

OTTAWA (PC) — Pour la première fois, il y aura recomptage automatique des votes à l'élection fédérale du 30 octobre.

Il a pour but de mettre fin aux nombreux recomptages qui sont souvent faits après les premiers résultats électoraux dans les 264 circonscriptions fédérales du pays. Ce recomptage automatique pourra dispenser quelques candidats de l'obligation de déposer la somme de \$250 requise pour l'obtention de tout recomptage, dans le passé. Le recomptage automatique a été approuvé lors de la révision de la loi électorale du Canada, en 1970. On pourra y recourir lorsque une marge de 25 votes ou moins sépare le vainqueur du deuxième candidat d'une même circonscription.

La prison

REGINA (PC) — Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, a préconisé lundi, des sentences de prison pour les gens qui fraudent le système d'assurance-chômage.

Parlant à une tribune radiophonique du poste CKCK, M. Caouette a précisé: "Je sais qu'il y a des abus. Quand nous dépistons ces abus, nous ne devrions rien faire d'autre que d'emprisonner les violateurs de la loi, parce qu'ils sont malhonnêtes et qu'ils sont payés avec nos taxes".

Le chef du Crédit social était à Regina dans le cadre de sa visite de deux jours en Saskatchewan. Dimanche, il se trouvait à Saskatoon.

Par la suite, au cours d'une entrevue, M. Caouette a indiqué qu'il ne recommanderait pas une augmentation du nombre d'inspecteurs chargés de déceler les abus du régime d'assurance-chômage. Le gouvernement a embauché 80 nouveaux inspecteurs à cette fin.

Selon M. Caouette, "nous devons être plus sévères dans certains cas", mais plutôt que de demander aux contrevenants de rembourser les sommes qu'ils ont touchées illégalement, on devrait les incarcérer.

Dans l'Ouest

OTTAWA (P.C.) — Pour la première fois depuis le début de la campagne électorale, les quatre chefs politiques du Canada sont tous, aujourd'hui dans l'Ouest du pays.

Le premier ministre Trudeau, qui n'avait aucun engagement politique, lundi, sera à Lethbridge, Medicine Hat et Calgary, en Alberta, ainsi qu'à Regina, en Saskatchewan, en soirée.

Mercredi, il visitera Winnipeg, au Manitoba, et il sera en Ontario, vendredi. Samedi, il sera à Québec.

Quant au chef conservateur, M. Robert Stanfield, il a quitté Ottawa pour Vancouver, hier après-midi. Aujourd'hui, en plus de participer à des émissions radiophoniques et télévisées, M. Stanfield rencontrera des étudiants et prendra des bains de foule à Vancouver et à Dawson Creek.

Mercredi, le leader tory se rendra à Chilliwack, Surrey et New Westminster.

De son côté, le chef néo-démocrate David Lewis, à Toronto, Kitchener et Waterloo, lundi, est à Vancouver où rencontrera le nouveau premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett. M. Lewis participera aussi à des émissions radiophoniques.

Enfin, le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, termine au Manitoba sa tournée dans l'Ouest canadien, entreprise le 18 septembre.

M. Caouette, par la suite, doit

Chaude lutte

Les trois grands partis politiques fédéraux se feront une chaude lutte dans le comté de Québec-est. Après les nominations de M. Gérard Duquet (député libéral sortant) et de M. Theo Genest (candidat conservateur), voilà que M. Robert Robichaud (Crédit social), celui-là même qui avait réduit en 1968 la majorité de M. Duquet à moins de 1000 voix, a décidé de revenir sur les rangs.

M. Robichaud, un contracteur de Limoilou, âgé de 45 ans, a centré ses attaques dans son discours inaugural, dimanche dernier, sur les promesses non réalisées de M. Duquet.

Ainsi, il reproche à M. Duquet ses promesses concernant l'enlèvement des rails du Canadien Pacifique. A ce sujet, M. Robichaud a rappelé à l'auditoire une phrase que le candidat libéral aurait dite en 1968: "Si jamais les rails ne sont pas enlevés, je ne mériterais plus la confiance des électeurs".

D'autre part, le candidat créditiste a aussi rappelé l'histoire du fameux bateau que les chantiers maritimes de Lauzon devaient réparer en 1968 et qui est reparti aussitôt les élections terminées, sans qu'aucune réparation n'y soit effectuée. Pour M. Robichaud, ce petit fait prouve hors de tout doute comment le gouvernement Trudeau "rit des chômeurs et ne s'en occupe pas".

Quant à la candidature comme conservateur de Theo Genest, "l'ami de tout le monde" et ancien président du Carnaval, M. Robichaud ne croit pas qu'il puisse modifier l'échiquier politique, car, a-t-il affirmé, "être populaire au Carnaval est une chose, l'être en politique en est une autre".

se rendre à Toronto, Kapuskasing et Timmins, en Ontario.

Le chef créditiste doit entreprendre une tournée québécoise de quelques semaines, samedi.

Diversité linguistique

OTTAWA (PC) — Selon le secrétaire d'Etat du Canada, "la diversité linguistique et culturelle est un état de fait souhaitable que la politique doit maintenir et encourager".

Inaugurant les travaux du colloque Canada-Unesco à Ottawa, M. Gérard Pelletier a souligné que dans de nombreux cas, la diversité culturelle a survécu à la diversité linguistique, donnant comme exemple qu'une famille juive de Montréal peut très bien s'exprimer en français ou en anglais en conservant son mode de vie, ses valeurs religieuses et culturelles, "mais je me demande quel serait le sort de la diversité linguistique dans l'uniformité culturelle?"

Pas inscrits

OTTAWA (PC) — L'Action Canada et le Mod Party, parti de la Modernisation, ne seront ins-

crits sur aucun des bulletins de vote aux élections fédérales du 30 octobre.

Jean-Marc Hamel, président des élections fédérales, annonce dans la dernière édition de la Gazette du Canada que les noms de ces deux organismes ont été retirés du document officiel relatif aux partis politiques.

Les noms de ces deux formations ont été biffés parce qu'elles n'étaient pas représentées aux Communes au moment de la dissolution du Parlement et parce qu'elles ne se sont pas conformées à un article de la loi selon lequel elles devaient fournir, sous la signature de leur chef respectif, certains renseignements qui auraient confirmé une demande de reconnaissance. Aux termes de la loi sur les élections, ces renseignements doivent être donnés au président général des élections au moins 48 jours avant le jour du scrutin.

Absurdité

MONTREAL (PC) — Le président du Parti québécois M. René Lévesque a déclaré, hier soir, sur les ondes de la station de radio CKVL, de Montréal, qu'un référendum sur l'indépendance du Québec avec une participation extérieure à la

province constituait une absurdité.

Il a ajouté que les hommes politiques fédéraux refusaient cependant de l'admettre pour ne pas perdre de voix au Canada anglais.

En réponse aux questions des auditeurs, M. Lévesque a déclaré que l'anti-campagne du Parti québécois s'accentuerait vers la fin du mois et mettrait l'accent sur les élections complémentaires québécoises dans les comtés de Gatineau et de Duplessis.

Il a précisé que le but de l'anti-campagne péquiste était de clarifier les questions politiques globales qui se posaient pour le Québec dans le cadre du scrutin fédéral, ajoutant que le vote en soi ne changerait rien.

Irresponsabilité

OTTAWA (PC) — M. John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a soutenu que ceux qui insinuaient que de nombreux fabricants canadiens mettaient en vente des médicaments dangereux, faisaient des déclarations qui "frisaient l'irresponsabilité". Prenant la parole à l'occasion de l'inauguration du laboratoire de contrôle de la qualité des médicaments, lundi, à Ottawa,

le ministre a expliqué que parmi les 5,929 lots de produits pharmaceutiques analysés l'an passé par les laboratoires de la Direction générale de la protection de la Santé, 49 seulement avaient été retirés du marché.

Jugé sévèrement

WATERLOO, Ont. (PC) — Au dire de David Lewis, le gouvernement Trudeau doit être jugé sévèrement, non seulement à cause de sa politique fiscale qui permet à de riches compagnies de s'enrichir aux dépens du peuple, mais encore à cause de son absence de véritable politique en matière écologique.

Le chef du NPD parlait lundi à des étudiants en écologie, à l'université de Waterloo. Il leur a dit que le gouvernement libéral de l'impôt des compagnies, afin qu'elles puissent faire de l'exploitation pétrolière et minière et qu'il s'ensuit que cette exploration se fait à un rythme trop rapide qui ne profite, en définitive, qu'aux étrangers. Il n'y a pas de planification, a-t-il précisé, on fouille, on creuse, on détruit, sans se préoccuper de la pollution, sans se préoccuper des pertes que subissent les Canadiens.

Il a soutenu que plus de 80 p. 100 des compagnies qui exploitent nos ressources naturel-

les n'ont payé aucun impôt sur le revenu en 1969 — la dernière année pour laquelle nous avons une statistique gouvernementale, a-t-il dit.

"La dernière statistique, a-t-il poursuivi, montre que 87 p. 100 des mines de métaux et 82 p. 100 des compagnies d'exploitation du pétrole et du gaz n'ont payé aucun impôt sur le revenu. Dans l'industrie manufacturière, 38 p. 100 des compagnies n'ont pas payé d'impôt sur le revenu et la moyenne pour toutes les industries qui n'ont payé aucun impôt sur le revenu est de 46 p. 100".

Ridicule

OTTAWA (P.C.) — Un porte-parole de la Société centrale d'hypothèques et de logement a qualifié lundi de "ridicule" l'accusation qu'avait lancée contre elle la semaine dernière par le chef du NPD, accusation selon laquelle des employés de la Société en question sont obligés de travailler en surtemps, pendant les fins de semaine, pour pondre des chiffres destinés à faire mousser la politique libérale en matière d'habitation.

Ce porte-parole, George Hunt, directeur de l'information à la SCHL, a déclaré, en parlant de

l'accusation du leader David Lewis: "Ça n'a aucun sens".

Il a reconnu toutefois que de 30 à 40 employés de la SCHL travaillent en fin de semaine, en surtemps, mais il a précisé que c'est parce qu'ils sont débordés d'ouvrage à cette période-ci de l'année, la période où l'activité à la Société est à son maximum.

Corruption

MONTREAL (PC) — Le candidat libéral dans le comté d'Outremont aux élections fédérales, M. Marc Lalonde, a déclaré hier soir sur les ondes de la station de radio CJMS, de Montréal, que l'anti-campagne menée par le Parti québécois constituait une corruption du jeu démocratique.

L'ancien chef de cabinet du premier ministre Trudeau a précisé que le Parti québécois ne présentait pas de candidats et prétendait n'appuyer personne dans la campagne en cours.

Le PQ risque de sortir perdant et affaibli de cette action, a-t-il dit.

M. Lalonde a par ailleurs affirmé que le PQ l'avait fait sourire en publiant un dossier sur le syndicalisme publié par les forces armées. Il a ajouté que les forces policières devaient

être informées de ce qui se passe dans la société.

Embrasser Caouette

REGINA (PC) — A une tribune radiophonique, à Regina, lundi, un homme a promis au chef créditiste Réal Caouette qu'il allait l'embrasser.

Cet homme, il a dit qu'il allait embrasser M. Caouette publiquement, à une réunion politique.

Avec les nouvelles lois de Trudeau, ça doit être permis, a noté, dans un éclat de rire, le chef créditiste.

M. Caouette a conversé avec les auditeurs, pendant une heure, à la station de radio CKCK. Plusieurs personnes l'ont félicité de réclamer un débat télévisé entre les chefs des partis politiques.

M. Caouette a parlé à plusieurs reprises du chômage. Il a déclaré que le premier ministre Trudeau avait dit que beaucoup de chômeurs devraient recevoir des prestations d'assurance-chômage plutôt que de travailler.

— Ce ne serait pas très juste que d'obliger un ingénieur en chômage à aller balayer les planchers, a dit M. Caouette.

Le nouveau système d'allumage électronique Dodge vous facilite l'existence.

Une première question se pose. De quoi s'agit-il?
Et puis une deuxième. Comment un système d'allumage peut-il faciliter l'existence?
Bon, répondons à la première question.

Dans tout système d'allumage ordinaire, les pointes du rupteur mécanique causent nombre d'ennuis. C'est pourquoi les ingénieurs de chez Chrysler ont perfectionné un système électronique transistorisé (dans tous les V8), sans pointes du rupteur et sans condensateur; du fait, ils ont même éliminé les ennuis que ces pièces peuvent causer. Et voilà, en somme, le principe de ce nouveau système. Passons aux avantages dont profitent votre voiture et votre portefeuille.

D'abord, le moteur continue d'être plus facile à lancer, même après un certain millage, alors que les systèmes d'allumage mécaniques commencent normalement à se détériorer.

Et puis, parce que les ratés d'allumage à grande vitesse sont presque totalement éliminés, les échappements de gaz nocifs sont grandement réduits.
Quels sont les avantages pour votre portefeuille?
Puisque le système ne comporte pas de pointes qui s'usent ni de condensateur à remplacer, le coût des mises au point baisse considérablement.

Le nouveau système d'allumage électronique est un des nombreux avantages de base que comporte la Dodge.

Parmi les autres, mentionnons les nouveaux freins AV à disque (sauf sur la Dart munie d'un moteur à 6 cylindres), la structure monocoque, la suspension par barres de torsion (sauf sur la Colt) et les nouveaux systèmes antipollution.

Par un génie mécanique inventif et soigneux de chaque détail, votre nouvelle Dodge est la meilleure que nous ayons fabriquée.

Le génie mécanique minutieux...c'est ça la différence.



Monaco/Polara

Voitures de grande taille—17 modèles



Charger/Coronet

Voitures de taille moyenne—10 modèles



Challenger

Compacts sport—2 modèles



Dart

Compacts—6 modèles



Colt

Mini-compacts—5 modèles



Camions Dodge

Dodge CHRYSLER CANADA LTD.





Maurice Allan, chef de mission de l'équipe canadienne aux Jeux Olympiques de Munich, a raconté aux membres du club Richelieu-Québec quelques anecdotes qui n'ont pas fait les manchettes durant les derniers Jeux. De gauche à droite: Georges Lachance, qui a remercié le conférencier; Allan; le président Gérard Mathieu; et Me André Marceau, qui a présenté le Québecois qui est maintenant directeur des affaires gouvernementales pour Air Canada. (Photo: L'Action-Québec, Richard Cloutier)

Première partie hors-concours des Nordiques contre les Whalers

Par Réal Labbé

On aura une bonne idée de ce que sera la moitié de l'équipe des Nordiques après le match de ce soir. Du moins les amateurs québécois pourront juger du potentiel des joueurs amateurs qui auront la chance de se joindre aux professionnels le 1er octobre. Les Nordiques reçoivent la visite des Whalers de la Nouvelle-Angleterre ce soir, à compter de 8 h. 05. Naturellement les deux formations seront composées de joueurs amateurs mais il sera d'autant plus intéressant de surveiller la lutte que chacun se livrera pour mériter un poste régulier avec sa formation respective.

Plusieurs joueurs sous les ordres de Maurice Filion connaissent un bon camp d'entraînement et les lignes réunies pourraient fournir un jeu assez

spectaculaire avec les Barry Boughner, Réjean Giroux, Pierre Guité, Jacques Beaudoin, Guy Dufour et Mike Lowe. La défense des Nordiques ne sera pas à dédaigner avec les Jacques Blain, qui connaît un camp exceptionnel, Pierre Roy et Clément Boudreau.

Les deux cerbères qui seront utilisés par Filion, seront vraisemblablement Richard Brodeur et Jacques Lemelin à moins qu'il ne préfère se servir de ses trois qui sont disponibles, ce qui incluerait Roch Martin.

Du côté des visiteurs, pilotés par Jack Kelley, plusieurs universitaires tentent de se mériter un poste avec les Whalers. Kelley était le pilote de l'équipe de hockey de l'Université de Boston la saison dernière. Il avait piloté cette formation lors d'une joute d'étoiles des meilleurs joueurs

juniors de la province, l'hiver dernier au Forum. Quelques joueurs de la ligue Junior Major du Québec font partie des Whalers dont Jean-Pierre Comtois et Don Deval.

Il est bien entendu que les prix d'admission seront populaires, soit \$2.00 pour les adultes et \$1.00 pour les enfants. Il n'y aura aucun siège de réservé. De plus, les amateurs sont assurés de ne pas avoir de joute nulle car on appliquera le nouveau règlement de l'Association Mondiale de Hockey. Si le pointage est égal après les trois périodes réglementaires, il y aura une période de dix minutes et si le pointage est toujours égal, on procédera au "brûlé d'égalité". Chaque club enverra un homme à tour de rôle, comme lors d'un lancer de punition, et c'est le club visiteur qui aura la première chance.

Voici l'alignement des deux équipes pour ce soir:

WHALERS

- 1-Ray Fowle, D.
- 2-Tom Shiller, D.
- 3-Mike Self, D.
- 4-Brian Sullivan, D.
- 5-Warren Williams, A.
- 6-Ron Deval, D.
- 7-Peter Thornton, A.
- 8-John Danby, A.
- 9-John Danby, A.
- 10-Lorne O'Donnell, A.
- 11-Steve Self, A.
- 12-Scott Godfrey, A.
- 13-John Danby, A.
- 14-Kevin Ahearn, A.
- 15-Tim Sheehy, A.
- 16-Dave Foster, A.
- 17-Jim Howard, A.
- 18-Bob Brown, D.
- 19-Guy Smith, A.
- 20-Rio Jordan, A.
- 21-Roger Létourneau, A.
- 22-Don Cahoon, A.
- 23-George McPhee, G.
- 24-Jean-Pierre Comtois, G.
- 25-Bill Berglund, G.

NORDIQUES

- 1-Richard Brodeur, G.B.
- 2-Jacques Lemelin, G.B.
- 3-Roch Martin, G.B.
- 4-Jean Gravel, D.
- 5-Jacques Blain, D.
- 6-Clément Boudreau, D.
- 7-Pierre Roy, D.
- 8-Jean-Yves Cartier, D.
- 9-Michael McNamara, D.
- 10-Allan Globensky, D.
- 11-Pierre Guité, A.G.
- 12-Jacques Beaudoin, C.
- 13-Yves Bergeron, A.D.
- 14-Michael, Lowe, A.G.
- 15-Michel Harvey, C.
- 16-Guy Dufour, A.D.
- 17-Barry Baughner, A.G.
- 18-Jean Guay, C.
- 19-Réjean Giroux, A.D.
- 20-Mark Shewchuk, A.G.
- 21-Gerald Langeller, C.
- 22-Paul Larose, A.D.
- 23-Pierre Brind'Amour, A.D.

Baseball

HIER

Ligue NATIONALE
San Diego 5, Los Angeles 3

Ligue AMERICAINE
Californie 2, Texas 1
Minnesota 2, Oakland (pluie)

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
Chicago à Montréal (s)
Pittsburgh à Philadelphie (s)
New York à St-Louis (s)
Atlanta à Cincinnati (s)
San Francisco à Houston (s)
San Diego à Los Angeles (s)

Ligue AMERICAINE
Minnesota à Oakland (s)
Californie à Texas (s)
Kansas City à Chicago (s)
Cleveland à Baltimore (s)
Milwaukee à Boston (s)

LES CLASSEMENTS

Division EST				
	G.	P.	Moy.	Diff.
Pittsburgh	92	55	.626	—
Chicago	81	66	.551	11
New York	76	70	.521	15 1/2
St-Louis	71	78	.477	22
Atlanta	65	79	.459	24 1/2
Philadelphie	55	91	.374	37

Division OUEST				
	G.	P.	Moy.	Diff.
Cincinnati	81	65	.555	9 1/2
Houston	80	68	.541	11
Los Angeles	50	68	.426	28 1/2
San Francisco	67	83	.447	35
San Diego	57	89	.390	33 1/2

Ligue AMERICAINE
Division EST
Boston 80, Detroit 69
Baltimore 78, New York 69
Cleveland 67, Milwaukee 67
Milwaukee 87, St-Louis 52

Division OUEST				
	G.	P.	Moy.	Diff.
Oakland	87	60	.593	—
Chicago	83	63	.568	3 1/2
Minnesota	75	70	.517	11
Kansas City	72	74	.493	14 1/2
Californie	70	78	.473	17 1/2
Texas	52	95	.354	35

Lanceurs probables

Ligue AMERICAINE
Minnesota: Blyleven (15-16) à Oakland, Blue (6-9) S.
Californie: Messersmith (7-10) à Texas, Paul (7-8) S.
Kansas City: Busby (2-0) à Chicago, Bahnen (20-15) S.
Cleveland: Perry (22-16) S.
Baltimore: Cuellar (17-11) S.
Milwaukee: Parsons (13-12) à Boston, Pettit (15-12) S.

Ligue NATIONALE
Chicago: Pappas (15-7) à Montréal, Stoneman (11-13) S.
Pittsburgh: Blass (18-7) à Philadelphie, Twitchell (5-8) S.
New York: Korman (8-12) à St-Louis, Bibby (1-1) S.
Atlanta: Niekro (15-11) à Cincinnati, Bouie (9-9) S.
San Francisco: McDowell (8-8) à Houston, Reus (8-12) S.
San Diego: Caldwell (7-9) à Los Angeles, Strahler (0-2) S.

Les Remparts encaissent un 1er revers de saison hier à Laval

Par Henri BERTRAND

LAVAL (De notre envoyé spécial) — On a vu de tout, hier soir à Laval. Il s'est compté 13 buts, un lancer de punition a été accordé et manqué, un but a été enregistré dans un filet désert, plusieurs batailles ont éclaté et comme on pouvait s'y attendre depuis quelques parties les Remparts de Québec ont subi leur première défaite des joutes hors-concours par le compte de 7 à 6. Le même phénomène des trois dernières parties d'avant-saison s'est produit hier soir contre le National de Jean Rougeau. Nos porte-couleurs ont évolué comme des champions durant les 25 premières minutes du match pour prendre l'avance 4 à 0. Par la suite, on ne fit rien de bien et l'adversaire enregistra six buts sans réplique, pour finalement

trionpher dans les dernières minutes de la partie. Au point de vue spectacle ce fut des plus intéressants surtout pour les partisans du National, qui virent leurs représentants se rallier pour l'emporter. Les compteurs pour les Remparts furent Jacques Locas, Pierre Larouche et Réal Cloutier en première période, Guy Chouinard en deuxième, Deschamps et Dupuis en troisième. L'arbitre Tom Crowley, qui fut loin d'être compétent, a distribué 20 punitions dont sept majeures et trois mineures.

Pierre Pélusé qui débuta dans les filets des Remparts, n'accorda qu'un seul but au National, et son successeur Ronald Blouin fut débité des autres. Blouin se signala tout spécialement au milieu de la deuxième période, alors qu'il arrêta le lancer de punition accordé à

Sirois du Laval qui venait d'être accroché par Michel Blais, alors qu'il avait la voie libre jusqu'au but des Remparts. Alors qu'il ne restait que 48 secondes à disputer dans la joute et que le National menait par 6 à 5, Tessier retira Blouin et envoya six attaquants sur la glace.

La tactique ne réussit pas, puisque Dumais du Laval comptait le dernier but des siens, sur une décision discutable du juge de ligne et de l'arbitre Crowley. Le premier signala d'abord un débâlement, mais il se ravisa, lorsque le but fut compté. La tactique logique de Tessier et l'erreur de l'officiel devaient être coûteuses, puisque Yvon Dumais enregistra le dernier but des siens quelques instants plus tard, but qui aurait donné un match nul aux Remparts.

SOMMAIRE

Première période	
1-Québec, Locas (sans aide) —	13.33
2-Québec, Larouche (Deschamps) —	17.36
3-Québec, Cloutier (D. D. Beaulieu, Locas) —	19.46
7.38, Calvé, Fortier 12.847, Quen-Punitions: Bateman 6.51, Dumais neville, Dumais maj. 1.35, Nantais et Sirois min. 1.35, Constant et Larivée, maj. mauv. cond. 14.57.	

Deuxième période

4-Québec, Chouinard (sans aide) —	0.53
6-Laval, Roussel (Dalgie, G. Quintal) —	6.19
9-Laval, Rochelleau (Sirois, Trotter) —	12.31
7-Laval, Harnais (Laurier, Lefebvre) —	13.01
8-Laval, Rochelleau (Sirois, Parent) —	18.33
Punitions: Cloutier 6.42, Harnais et Lachance maj. 13.16.	

Troisième période

9-Laval, Sirois (Trotter, Tremblais) —	8.35
10-Laval, Trotter (Rochelleau, Calvé) —	13.22
11-Québec, Deschamps (Nantais, Landry) —	17.46
12-Laval, Deschamps (sans aide) —	19.44
13-Québec, Dupuis (Chouinard) —	19.56
Punitions: Deschamps 7.43, G. Quintal 16.44, Lachance, min., Larouche mauv. cond. 14.35.	

Lancers: Québec 16 18 8 = 34
Laval 9 19 15 = 44

HOCKEY

HIER

Exhibition LNH
Boston 4, Rangers 2

Exhibition JUNIOR
Remparts 6, Laval 7

AUJOURD'HUI

Série CANADA-RUSSIE
Canada vs Russie
(Russie mène 2-1)

Exhibition AMH
N.-Angleterre à Québec (8 h.)

Exhibitions LNH
Vancouver à Minnesota
Montréal à Toronto
Chicago à Boston
Californie à Buffalo
Atlanta à Pittsburgh

Un peu de protection

MONTREAL (PC) — L'Association canadienne de boxe professionnelle a adopté dimanche une série de mesures destinées à protéger les boxeurs.

En vertu des nouveaux règlements, tous les boxeurs canadiens devront subir annuellement un examen médical qui leur permettra d'obtenir leur électro-encéphalogramme et leur électrocardiogramme. Les boxeurs devront également porter une carte sur laquelle figurera la date de leur dernier combat.

Tout boxeur mis hors de combat sera automatiquement suspendu pour une période de 30 jours et devra se plier à un examen avant de pouvoir reprendre part à un autre combat. L'âge minimum des boxeurs a été fixé à 18 ans au niveau national et à 16 ans dans certaines régions.

UN PREMIER COUP D'OEIL

Les mordus de hockey pourront jeter un premier coup d'oeil sur les Nordiques, version amateur, ce soir lors de la visite des prospects interuniversitaires des Whalers de la Nouvelle-Angleterre. Outre le fait que les Whalers représentent les favoris dans la division Est de l'Association mondiale, leur équipe amateur est probablement une des mieux structurées parce que Jack Kelley a choisi à profusion dans les équipes universitaires de la région bostonienne, à la fois pour des raisons de couleur locale et de calibre.

La direction des Nordiques a eu l'heureuse idée d'établir un prix égal de \$2 pour l'entrée générale ce soir et elle s'efforcera ainsi de désappointer les quatre qui avait voulu maintenir ses prix de la saison régulière quand une vingtaine de joueurs des Bruins ou du Tricolore manquaient à l'appel. Il n'est sûrement pas reconfortant pour ces jeunes d'évoluer devant 12,000 sièges déserts comme ce soir-là au Forum.

Comme les joueurs professionnels des Nordiques sont pratiquement assurés d'un poste, il y aura à peine une dizaine de places pour les amateurs et la lutte sera vive ce soir pour percer chez les aspirants encore retenus par Maurice Filion. En tout cas, ce sera une bonne occasion de comparer le calibre des gradués juniors, des joueurs de la ligue Eastern et des universitaires américains.

LES RED SOX AURONT LA VIE DURE

Les Red Sox de Boston ont maintenu en fin de semaine leur avance d'une partie sur les Tigers de Detroit, mais ils ont le calendrier le plus difficile parmi les quatre aspirants au titre de la division Est de la ligue Américaine. En effet, après les deux joutes contre les Brewers aujourd'hui et mercredi, ils devront terminer leur calendrier loin du Fenway Park et de son mur hospitalier, avec trois parties à Baltimore et trois à Detroit.

Les Tigers talonnent Boston et ils disputent leurs huit dernières parties sur leur territoire, soit deux contre les Yankees, trois contre Milwaukee et trois contre Boston. L'absence de Bill Freehan est sûrement lourde, mais j'ai une grande confiance en Billy Martin pour inspirer le feu sacré aux autres joueurs et confirmer mon choix du début de la saison.

Les Yankees sauront mieux à quoi s'en tenir avec les joutes de ce soir et mercredi à Detroit. Après cela, les hommes de Ralph Houk recevront deux fois Cleveland et trois fois Milwaukee. S'ils divisent avec les Tigers, ils seront encore dans la lutte.

Quant à Baltimore, il a une belle semaine locale devant lui en recevant Cleveland et Boston trois fois. Puis, curiosité, il sera en congé le 2 octobre, jouera un double à Cleveland le 3 et attendra sans jouer, le 4, le résultat de la course. Avec tous ceux qui ont soupé d'Earl Weaver dans la série mondiale, je prie pour les trois autres aspirants.

Quelques A-COTES DES JEUX

Invité à la dernière minute comme conférencier au Club Richelieu, Maurice Allan, présenté par André Marceau comme "l'homme du Québec qui a le plus fait sur la scène du sport canadien", a livré quelques anecdotes sur le travail en coulisse du chef de mission aux Jeux de Munich.

Dès son arrivée à Munich, il était mandé par le comité d'éligibilité pour régler le cas de deux membres de l'équipe équestre qu'un candidat non choisi avait dénoncé comme ayant manqué aux règlements de l'amateurisme. Heureusement, le cas avait transpiré et le gérant de l'équipe arriva, après 40 minutes qui semblaient une éternité, porteur d'un affidavit qui fit classer l'affaire.

Un vent de stuneur traversa le bureau du chef de mission quand on lui apprit qu'un nageur s'était cassé une jambe le 2e jour. Après vérification, il ne s'agissait que d'un accompagnateur qui passait son temps à avertir les nageurs de ne pas courir autour de la piscine et qui avait oublié de mettre en pratique son propre conseil. Même fausse alerte pour une cavalière qui avait porté un platier pendant tout son entraînement au Canada et qu'on pensait victime d'un accident récent.

Les agences de presse ont déjà donné les détails de l'incident de Bruce Robertson qui était parti "en ville" sans prendre son test anti-doping. Maurice a ajouté que Leslie Cliff était chargé de faire patienter le préposé au test jusqu'à 11h.10 du soir, alors que sa journée de travail se terminait à 10h.

Un cycliste qui avait des chances pour une médaille d'or — ce n'est pas difficile à identifier — avait rené à 5h. des routes nasales contre le rhume. Quand on s'aperçut que le médicament contenait "un dérivé d'une drogue défendue", on prit un risque calculé qu'il échappe au test, vu la faible quantité. On ne saura jamais si la stratégie était bonne, car il ne gagna pas de médaille et n'eut pas à subir le test.

Enfin, les moments les plus angoissants eurent lieu entre la prise du test anti-doping de Robertson et le résultat le lendemain matin. On apprit à ce moment-là qu'il prenait occasionnellement le même médicament contre l'asthme que le nageur américain De Mont, qui fut disqualifié. Rien ne parut au test: on bien le temps avait détruit toute trace, ou bien il était né dans les quelques bières qu'il venait de prendre au Hofbrauhaus où on l'avait déléché.

L'ANECDOTE DU JOUR

Invité du président Nixon, Mickey Lolich lui a demandé s'il avait un tuyau pour retirer Carl Yastrzemski. "Lancez-lui une balle glissante basse qui tourne vers l'intérieur", répondit le président.

— "J'aimerais bien cela, de dire Lolich, mais c'est physiquement impossible pour un lanceur gaucher d'effectuer un tel lancer contre un frappeur gaucher". Le président a promis qu'il l'aurait, il s'en tiendrait aux conseils de football.

Ici et là

Une importante réunion en vue de la formation des différentes ligues de water-polo aura lieu mercredi soir à 8h., au Foyer de l'église de St-Yves, à Ste-Foy. — Trois des quatre joueurs qui ont déserté Hockey Canada viennent des clubs de la 2e expansion. — Félicitations au Sodor, champion des éliminatoires de la ligue de ball-molle Molson-Métro.

Les cours de conditionnement physique de pré-saison du Club de ski Redskins débutent mercredi soir à 9h., à l'école Ste-Odile sous la direction de Daniel Deslauriers. — Un juge de Los Angeles a défendu à Doug Barrie, Tom Johnson et Bob Woytowich, anciennement des Kings, de s'aligner pour l'AMH en Californie. Comme ils ont signé respectivement pour Edmonton, Winnipeg et Minnesota, ils ne manqueront que les joutes contre les Sharks de Los Angeles, si la décision n'est pas renversée par une cour supérieure.

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNÉENNES
1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

côté enseignes

un point c'est tout!

Mordez!

ne vous causera plus d'inquiétudes, grâce à la poudre **FASTEETH**... plus efficace!

Marque dép.

Le tabac à cigarettes le plus vendu au Canada

MACDONALD'S EXPORT

Parce qu'il est le meilleur. On le trouve maintenant dans de nouveaux contenants de plastique de 6 oz. en plus des boîtes métalliques de 8 oz. et des paquets de 1 1/2 oz. Ainsi, vous obtenez les meilleures cigarettes Export, pour la moitié du prix d'un paquet de cigarettes. Vous parlez d'une économie! Et Export vous assure l'excellence. Médailles d'or: Bruxelles, 1969, Rotterdam, 1970, Bruxelles, 1971.

Le meilleur tabac à cigarettes au Canada

Parfait pour ceux qui aiment rouler leurs propres cigarettes.

Inscrits à Québec

MARDI

COURSE NO 1

1-Kit's Kid (R. Beaudoin) 6-1
2-Drummond Chuck (J. Girard) 5-2
3-Andy Kirk (J. Giguère) 7-1
4-Arrest (J. Cyrenne) 3-1
5-Shadydale Glow (L. Duquette) 8-1
6-Tiffany Miss (P. Lachance) 4-1
7-Nosdell Herman (pas nommé) 10-1
8-Lucky Friday (G. Labonté) 5-1
9-Mig: Hometre, Peter
10-Mig: Mar Mic Glory

COURSE NO 2

1-Promise Me Mac (J. G. Aubin) 7-2
2-Cindy's Abe (J. Lefebvre) 4-1
3-Cindy's Dream (P. Noël) 10-1
4-Tari Poru (J. Y. Boly) 8-1
5-Victory Dale (A. Jean) 7-1
6-The Healer (pas nommé) 6-1
7-Nifty Ficks (J. Y. Lachance) 3-1
8-Kaola Mir (Y. Roger) 3-1
9-Whala Time, Tay Town Deah
10-Mig: Hometre, Peter

COURSE NO 3

1-Serenade (F. Nadeau) 9-3
2-Two Mountain Bank
(P. Lachance) 3-1
3-Gloria Pilkington (P. E. Alain) 10-1
4-Tickles Affair (S. Plouffe) 6-1
5-Emperor Mir (J. A. Verret) 7-2
6-Harry Stokes (pas nommé) 6-1
7-Unitas (J. Brucy) 3-2
8-Drummond R.C. (A. Veilleux) 4-1

COURSE NO 4

1-Brian Cass (P. E. Rivard) 8-1
2-Dickie Volo (A. Desrosiers) 4-1
3-Bonus Angus (R. Bélanger) 3-1
4-Javoline (J. Giguère) 7-1
5-Davey Too It (G. Malo) 6-1
6-Mik Slater (J. Cyrenne) 3-1
7-Captain Angus (Y. Boly) 8-1
8-Volo Adios (G. Lachance) 10-1
9-Mig: G. Quette, Ambro Explorer

COURSE NO 5

1-Jane's Dream (J. E. Girard) 10-1
2-Coffee Up (M. Cournoyer) 6-1
3-Algerine A (Y. Gamache) 3-2
4-Mr. Beau Patch (C. Dupont) 3-1
5-Elmwood Glenn (J. Brucy) 10-1
6-Troiswood Niles (C. Desjardins) 3-1
7-Flying Success (Y. Catellier) 4-1

COURSE NO 6

1-Tuffy C. Hunter (pas nommé) 8-1
2-Ray Duke (J. Tremblay) 6-1
3-Ali Brass (J. Cyrenne) 7-1
4-Elaine Coloniale (Cournoyer) 7-1
5-Bonus Angus (R. Bélanger) 3-1
6-Betch McKillo (Y. Gamache) 3-2
7-Mar C. Test (Y. Catellier) 5-1
8-Ty Lanco In (G. Lachance) 10-1
9-Mig: Sumter Knight (L. Duquette)

COURSE NO 7

1-Flycatcher (C. Desjardins) 10-1
2-Gerry Larry (Y. Roger) 3-2
3-Xe Senator (Y. Catellier) 4-1
4-Sped Frise (pas nommé) 6-1
5-Erney Goose (M. Cournoyer) 6-1
6-Mistery Pistol (P. Lachance) 3-1
7-King M. Gratian (Y. Pelchat) 3-1

COURSE NO 8

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-Intrigante C. (A. Jean) 5-1
3-Flycatcher (C. Desjardins) 10-1
4-Todd Grattan (M. Cournoyer) 3-1
5-Rosita Lobell (M. Cournoyer) 3-1
6-Randoo (J. Cyrenne) 6-1
7-O'Brien (Y. Roger) 4-1
8-Glenda Doyle (P. Roberge) 3-2
9-Chief Harkwin, Doug Johnston C

COURSE NO 9

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-Perry Hope (Y. Roger) 4-1
3-Miss Duke Demon (Lachance) 3-1
4-Miss Lady (pas nommé) 10-1
5-Glenda Run (C. Dupont) 3-1
6-Tim Sam (P. Noël) 7-1
7-Steedy Trick (J. Tremblay) 8-1
8-G. B. Dell (J. Cyrenne) 8-1

COURSE NO 10

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-Derek (C. Desjardins) 5-1
3-Dee of Mir (pas nommé) 6-1
4-Nash Song (J. C. Martineau) 5-2
5-Success Mark (R. Ducloux) 7-1
6-Rebel Land Pride (Cournoyer) 3-1
7-PARADISE (J. Pelchat) 10-1
8-Beautiful Katy (Y. Fontaine) 3-1
9-Mig: Darryl M. Bee
10-Mig: Rainbow

Résultats à Blue Bonnets

HIER

COURSE NO 1

1-Pretty Speedy (T. Miller) 4:10
2-3.10 - No 4 Lively Kid (S. Boucher) 5:10
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 2

1-Hier Irish (G. Gendron) 9:50
2-4.30 - No 3 Ambro Dream
3-4.30 - No 3 Ambro Dream
4-4.30 - No 3 Ambro Dream
5-4.30 - No 3 Ambro Dream
6-4.30 - No 3 Ambro Dream
7-4.30 - No 3 Ambro Dream
8-4.30 - No 3 Ambro Dream
9-4.30 - No 3 Ambro Dream
10-4.30 - No 3 Ambro Dream

COURSE NO 3

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-Angus (B. Côté) 20:40
3-10:30 - No 6 Golden H 20:40
4-10:30 - No 3 Ambro Dream
5-10:30 - No 3 Ambro Dream
6-10:30 - No 3 Ambro Dream
7-10:30 - No 3 Ambro Dream
8-10:30 - No 3 Ambro Dream
9-10:30 - No 3 Ambro Dream
10-10:30 - No 3 Ambro Dream

COURSE NO 4

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-Penny Gander (M. Lachance) 9:50
3-4:30 - No 4 Showell Adios (N. Bardier) 4:30
4-4:30 - No 4 Showell Adios (N. Bardier) 4:30
5-4:30 - No 4 Showell Adios (N. Bardier) 4:30
6-4:30 - No 4 Showell Adios (N. Bardier) 4:30
7-4:30 - No 4 Showell Adios (N. Bardier) 4:30
8-4:30 - No 4 Showell Adios (N. Bardier) 4:30
9-4:30 - No 4 Showell Adios (N. Bardier) 4:30
10-4:30 - No 4 Showell Adios (N. Bardier) 4:30

COURSE NO 5

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 6

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 7

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 8

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 9

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 10

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 11

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 12

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 13

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 14

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 15

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 16

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 17

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 18

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 19

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 20

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 21

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

COURSE NO 22

1-Ambie - Bourse \$500.00
2-3.10 - No 3 Trider
3-3.10 - No 3 Trider
4-3.10 - No 3 Trider
5-3.10 - No 3 Trider
6-3.10 - No 3 Trider
7-3.10 - No 3 Trider
8-3.10 - No 3 Trider
9-3.10 - No 3 Trider
10-3.10 - No 3 Trider

NOS FAVORIS

Programme pour MARDI, 26 SEPTEMBRE 1972

Course No 1 — DRUMMOND CHUCK termine rarement plus loin qu'à deuxième rang et ce ne devrait pas être différent aujourd'hui dans cette 1ère course. TIFFANY MISS pourrait venir de loin pour surprendre le protégé de Jean-Eudes Girard.

Course No 2 — PROMISE ME MAC n'a pas eu trop de chance avec ses positions de départ depuis quelque temps mais celle d'aujourd'hui lui permettra de renouer connaissance avec le cercle des vainqueurs. THE HEALER revient dans une classe où il a déjà connu certains succès.

Course No 3 — UNITAS a été battu de justesse en dernière fin de semaine et il devrait prendre sa revanche ce soir en battant DRUMMOND R.C. un trotteur qui semble connaître certaines difficultés à triompher.

Course No 4 — Gérard Labonté connaît une poussée victorieuse présentement et il ne devrait pas connaître trop de difficultés à la poursuivre avec CAROLINE T. CAPTAIN ANGUS balise de classe et devra être surveillé de très près. Prenez 4-7-3 pour la quinella.

Course No 5 — ELMWOOD GLENN détient trois victoires en 2014 sur le tracé local et, pour cette raison, nous lui donnons notre vote dans l'attraction d'aujourd'hui. ALGERINE A a ralenti depuis quelque temps mais demeure un aspirant à surveiller.

Course No 6 — ELAINE COLONIALE a rencontré une forte opposition dans les classes fermées mais cette épreuve pourrait lui donner une victoire longtemps attendue. MARC TEST, un poulain de 2 ans, s'améliore constamment et demeure le cheval à battre. Prenez 4-7-1 pour la quinella.

Course No 7 — GERRY LARRY n'a pas eu trop de chance depuis le milieu d'août mais il devrait visiter le cercle des vainqueurs dans cette 7ème course même si ERNEY GOOSE pourrait lui donner beaucoup de fil à retordre.

Course No 8 — RAPI DO a pris une marque de 2:07 durant l'été et, même s'il n'a pas remporté de victoires récemment, il demeure un excellent choix ici. Sous la conduite de Marcel Cournoyer, ROSITA LOBELL pourrait retrouver le chemin de la victoire. Prenez 6-5-2 pour la quinella.

Course No 9 — HONOR PENCE est avantagé de la 1ère position au départ et son conducteur cherchera à tirer les meilleurs profits de cet atout. STEADY TECK fait son apparition dans les courses à réclamer et il sera intéressant de surveiller ce qu'il peut faire dans cette classe.

Course No 10 — REBEL LAND PRIDE a été inscrit dans une course à réclamer de \$2,500 et devrait parader dans le cercle des vainqueurs. OREGON ADIOS, sous la conduite de Pierre Lachance, a tiré la 1ère position de départ et sera dans la lutte jusqu'au fil. Renversez 6-1, 1-6 pour la pari exacta.

Meilleur choix: ELMWOOD GLENN (5ème course)

Négligé: J.G. DELL (9ème course)

Une centième pour Cyrenne ?

Jean Cyrenne n'a pas fait

tellement de bruit l'an dernier,

mais il atteindra dans un avenir

proche le cap des cent victoires

en 72 et peut-être, dépassera-t-il son propre record.

Cyrenne a beaucoup amélioré

la qualité de son écurie en '72

et son rendement sur le sulky

retient beaucoup l'attention. Le

vétérinaire conducteur a paré

pas moins de 99 fois dans le

cercle des vainqueurs jusqu'à

maintenant et demeure incontestablement

le plus redouté sur le circuit québécois.

Malgré ses absences

souvent répétées à Québec,

Cyrenne, qui fait la navette

entre Québec, Trois-Rivières et

Montréal, domine le classement

chez les conducteurs pour le

nombre de victoires. Il est ta-

lonné par Nicol Tremblay et

Yvon Catellier qui en ont res-

pectivement 80 et 74. Ce soir,

Cyrenne conduira dans les cinq

épreuves. Il sera aux remises

de Arrest dans la première

partie du pari-double, Elk Sla-

tor, Ali Brass et Rapido dans la

première, deuxième et troi-

sième quinella. Dans la neu-

vième, il occupera le sulky de

J.G. Dell.

Dans la cinquième épreuve,

Mr. Beau Patch à Claude Dupont

est favori à 5-2 pour remporter

la victoire. Ses principaux oppo-

sants seront Trotwood Nile à

Claude Desjardins et Flying

Success à Yvon Catellier. Al-

gerine sera conduit par Yvan

Gamache, Janey's Dream, Co-

ffee Up et Elmwood Glenn com-

pléteront le peloton.

Au club Redskins

Tous les membres du club

Redskins et leurs amis(es) sont

cordialement invités à partici-

per aux cours de condition-

nement physique pré-saison mix-

tes qui seront donnés par Denis

Deslauriers diplômé en éduca-

tion physique, à l'école Ste-

Odile (filles) au 2825 Curé

Couture, Québec 3.

C'est l'unique occasion qu'ont

les skieurs de se mettre en

forme en prévision d'une bonne

saison de ski.

La première séance de ces

cours débutera mercredi le 27

septembre de 21 heures (9:00

p.m.) à 22:30 (10:30 p.m.) et par

la suite durant les 6 prochaines

semaines, tous les mercredis

soirs aux mêmes heures.

Pour toute information sup-

plémentaire, prière de commu-

niquer avec M. Roméo Mailloux

tél.: 623-4559.

tél.: 623-4559.

tél.: 623-4559.

tél.: 623-4559.

tél.: 623-4559.

tél.: 623-4559.

tél.: 623-4559.

On ne reverra plus les arbitres de dimanche

Esposito et Dryden alterneront

MOSCOU (PC) — Il y aura des changements dans l'alignement de l'équipe canadienne ainsi que chez les arbitres pour le 7e match de la rencontre URSS-Canada, ce soir.

Cette partie est cruciale puisque l'URSS, avec une fiche de trois victoires et deux défaites en plus d'un match nul, n'a besoin que d'un autre match nul pour s'assurer d'un verdict d'égalité pour la série de huit parties.

L'instructeur Harry Sinden a déclaré qu'il avait reçu l'assurance que les deux arbitres ouest-allemands que les Canadiens avaient qualifié d'incompétents ne seront plus employés au cours de la série.

Le Canada avait le droit de choisir les arbitres pour la rencontre d'aujourd'hui et ont désigné Uve Djalberg de Suède et Rudy Batja de Tchécoslovaquie, les deux officiels de la partie de vendredi, perdue par le Canada au compte de 5-4 à la suite d'une défaillance à la 3e période. Les arbitres Franz Bader et Josef Kampalla, ont été accusés de partialité par les Canadiens après leur victoire de 3-2 dimanche.

Vesvolod Bobrov, l'instructeur soviétique, a fait appel à plusieurs jeunes dimanche et son adjoint, Boris Kulagin, a révélé que certains changements seraient effectués avant ce soir. Bien que cela n'ait pas été annoncé, l'on croit que Valery Khariamov, l'une des vedettes de l'équipe soviétique, pourrait manquer ce match à cause d'une blessure à une jambe.

John Ferguson, instructeur adjoint pour le Canada, a annoncé, à la surprise générale, que Tony Esposito remplacerait Ken Dryden dans les files, en dépit du fait que Dryden ait été soviétique comme le meilleur joueur de l'équipe canadienne dimanche.

Le seul autre changement sera le remplacement de Red Berenson par Bill Goldsworthy.

Gary Bergman, Pat Staple-

ton, Brad Park, Bill White, Serge Savard et Guy Lapointe seront de nouveau à la défense.

La météo

MONTREAL (PC). — Voici les prévisions météorologiques pour le mardi 26 septembre 1972:

Région du St-Maurice: Aujourd'hui: pluie intermittente. Mercredi: pluie caractéristique d'averse durant l'avant-midi suivie d'un dégagement l'après-midi. Maximum aujourd'hui: 20. Minimum aujourd'hui: 10.

Minimum cette nuit: 40 à 45. Maximum mercredi: près de 50.

Région du lac St-Jean: Aujourd'hui: généralement nuageux avec quelques averses. Cette nuit et mercredi: intermittente prenant caractère d'averse durant l'après-midi. Maximum aujourd'hui: 20. Minimum aujourd'hui: 10.

Minimum cette nuit: 40 à 45. Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides, de Québec et des Cantons de l'Est: Périodes de pluie aujourd'hui. Possibilité d'un orage au cours de la nuit. Mercredi: pluie prenant caractère d'averse durant l'après-midi. Maximum aujourd'hui: 20 à 25. Minimum aujourd'hui: 10 à 15.

Minimum cette nuit: 55 à 60. Maximum mercredi: près de 65.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Îles et de la Gaspésie: Généralement nuageux avec un peu de pluie ce matin. Quelques passages ensoleillés cet après-midi. Mercredi: pluie intermittente. Maximum aujourd'hui et mercredi: 50 à 55 dans le nord et 60 à 65 dans le sud. Minimum cette nuit: près de 50.

Mot caché

No 677 — 7 lettres cachées — La neige
Solution du No 676: Amidon

La procédure

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
Pour plus de facilité, trouvez d'abord les mots les plus longs.
Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et rayez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".
Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encercles (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'auteur.

A allure	carnaval	E écurie	L glace	place	sentier
amateur	chalet	écurie	glacé	plaisir	tempête
apprêt	chaleur	englué	glissade	poudrière	temps
arrivée	chant	énoqué	glisse	promenade	tombe
attelé	chemin	épave	grelot	rafale	traîneau
	chute	étape	grelotte	rapide	trajet
B	climat	F froid	H guide	réne	transi
botte	conducteur	G hiver	I nature	repos	treuble
botte	copain	O gaie	N neige	réunion	tremble
bousculade	cours	I installé	O organisé	route	trot
C	couverture	J invité	P paille	ruée	vent
cahot	crottin	K glace	J joie	pente	verglas
				santé	vitesse

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	G	E	G	T	G	L	E	I	O	J	S	T	A	P	P	R	E	T	T	E
2	C	E	T	A	N	G	A	E	E	O	E	R	N	A	G	N	E	O	N	C
3	M	L	L	E	I	E	L	I	P	D	R	D	I	A	E	R	M	G	R	A
4	R	O	I	E	P	E	L	E	C	E	I	L	A	R	G	B	E	E	M	L
5	P	U	N	M	T	M	R	L	T	A	L	P	U	L	E	L	V	L	A	G
6	T	N	E	T	A	U	E	E	A	E	L	L	A	C	U	I	I	I	O	T
7	E	R	A	T	E	T	D	T	C	T	L	G	H	R	H	C	N	S	N	T
8	E	B	A	T	C	A	O	L	E	A	S	A	E	R	E	E	S	E	S	C
9	A	S	A	I	S	U	A	H	E	J	L	N	H	E	S	V	U	H	E	
10	A	M	S	S	N	V	D	S	A	E	A	P	I	C	E	U	R	A	O	G
11	A	R	I	E	A	E	I	N	U	C	D	R	O	T	P	E	N	U	U	B
12	I	L	R	N	T	N	A	R	O	P	U	A	T	O	I	T	T	I	O	X
13	G	S	R	I	A	I	E	U	R	C	C	O	U	T	T	N	D	N	O	C
14	E	A	N	G	V	U	V	O	E	P	L	D	N	R	R	E	V	G	E	N
15	C	N	R	A	Q	E	M	E	L	E	R	E	E	A	N	E	L	I	I	P
16	E	O	I	O	R	E	E	A	R	E	S	S	F	I	T	A	M	T	T	C
17	T	T	P	T	N	T	I	C	R	G	U	A	M	R	C	E	T	B	H	E
18	A	E	U	A	T	S	R	I	I	C	L	E	N	O	O	O	M	U	L	L
19	P	R	D	O	I	O	E	O	H	E	H	A	N	T	R	I	T	P	R	E
20	E	E	B	R	R	N	B	E	T	C	N	E	S	C	E	E	D	E	S	E

PHILOMENE



LE FANTOME



LA FAMILLE TETEACHE



Le Iberville est en mauvaise posture

QUEBEC (P.C.) — Le bris-glace d'Iberville devra être placé en cale sèche pour y subir des réparations à la suite d'un accident survenu il y a environ deux semaines dans la mer de Baffin, près de l'île Ellesmere. Le navire et son équipage ont été évacués de Québec, jeudi dernier, un mois plus tôt que prévu.

Selon un porte-parole du ministère des Transports, sa coque a été endommagée en-dessous de la ligne de flottaison par un bloc de glace alors qu'il accompagnait le convoi de navires du ministère fédéral des Transports qui assure chaque été le ravitaillement des postes éloignés du Grand Nord.

Le d'Iberville a dû rebrousser chemin parce qu'il prenait eau tandis que le convoi a continué sa route avec l'aide d'un autre bris-glace, le Saint-Laur.

Jacques Rose: deuxième ronde

MONTREAL (PC) — Le deuxième procès de Jacques Rose pour l'enlèvement du ministre Pierre Laporte a débuté lundi matin, avec l'assermentation des jurés.

Peu après l'ouverture de la cour, plusieurs personnes ont demandé à être exemptées du jury à cause de leur travail ou pour cause de santé.

Le premier procès de Jacques Rose, sous la même accusation, s'est terminé le 11 mai par un verdict de culpabilité. Rose devra aussi répondre à une accusation de meurtre, par suite de la mort de M. Laporte.

Economie pour Montréal

MONTREAL (PC) — La ville de Montréal a économisé \$4 millions en salaires pendant la grève de ses employés manuels, au mois de mai.

C'est ce qu'indiquent des chiffres fournis au comité exécutif par les directeurs des services.

On prévoit que le comité exécutif va demander lundi soir au conseil municipal de virer ce montant à d'autres fins.

Ce n'est pas là le seul bilan de la grève des cols bleus. Montréal n'a pas fait uniquement des économies à cette occasion. Elle a perdu des revenus — par exemple ceux des terrains de stationnement — et elle a fait des dépenses exceptionnelles, et elle a dû écourter la saison de Terre des Hommes.

Les services des travaux publics est celui qui a eu les plus fortes économies à cause de la grève.

Le grand roque

Le mardi 26 septembre 1972, 6 f6: 6 Dh5f, g6: 7 D: d5... Les blancs ont non seulement repris leur pion, mais ils menacent d'en gagner un autre, que les Dames soient échangées ou non. De plus, la position du Roi noir est affaiblie, tandis que le Roi blanc peut faire le grand roque tout de suite. Un joueur tant soit peu expérimenté gagnera inévitablement une telle partie.

No 220972 P-H. N.

L'horoscope

MERCREDI, 27 SEPTEMBRE 1972

21 mars au 20 avril (Bélier) — Poursuivez les recherches commencées et tenez votre correspondance à date. Concentrez-vous au travail, mais n'oubliez pas de vous récréer quand c'est le temps.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne perdez pas de temps à des bagatelles. Une soirée profitable aux éducateurs, aux conférenciers, aux intellectuels et aux journalistes.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une de vos meilleures journées du mois. Demeurez à l'écoute de ce qui se passe autour de vous. Grande satisfaction sur le plan sentimental.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous aurez des échanges fructueux avec l'opposition. Les maîtres de maison qui sont nées sous ce signe feront des achats judicieux.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ne faites aucun cas de la critique destructive. On demande votre assistance. Mouvement planétaire propice aux voyageurs.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Evitez la tension et pratiquez la patience, deux conseils précieux pour les personnes nées à pareille date. Journée progressive.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — On compte sur votre esprit analytique pour débrouiller une situation. Dans l'intérêt de votre bien-être physique et intellectuel organisez-vous un programme récréatif.

24 octobre au 23 novembre (Scorpion) — Evitez la précipitation nerveuse et dirigez votre énergie de façon à ce qu'elle produise cet ou cet un. On vous cherche noise pour une bagatelle.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous lerez une trouvaille intéressante. Une journée surprenante à plus d'un aspect. Vous n'aurez pas facilement le dernier mot.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous aurez des initiatives heureuses. Ne laissez pas au hasard le soin d'occuper votre fin de semaine, tracez-en le programme vous-même.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Recherchez la qualité avant tout et ne vous associez pas au premier venu. Une réussite vous procure un légitime orgueil.

20 février au 20 mars (Poissons) — Ne sous-estimez pas la force de l'opposition. Vibrations harmonieuses émanant de la planète Uranus. Exigez davantage de votre imagination.

Nécrologie

BEDARD (Rachelle) A Québec, le 24 septembre 1972, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Rachelle St-Pierre, épouse de feu M. Al-déric Bedard. Elle demeurait au Centre d'accueil de St-Basile, cité de Portneuf.

Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur et son beau-frère: Mme Charles-Edouard St-Pierre et M. Georges Langlais.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 septembre, à 10 h. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils, 18 avenue du Parc, St-Basile, à 9 heures 45, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial.

26-9 (1 fs)

BLOUIN (Aline) A Québec, le 24 septembre 1972, à l'âge de 54 ans, est décédée Dame Aline Vidal, épouse de M. Clovis Blouin, inspecteur provincial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants et son gendre: M. et Mme Laval Robitaille (Marie), Claude et Guy Blouin, sa sœur, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Marcel Lapointe (Cécile), M. et Mme Paul-Aimé Vidal, Mme Joseph-Edmond Vidal, Mme Marcel Vidal, Rév. Frère Roland Vidal, Mme Joseph Blouin, Mme Georges Blouin, Mme Conrad Blouin, M. et Mme Daniel Blouin, M. et Mme Thomas Blondeau, M. et Mme Armand Blouin. Elle demeurait au 1607 rue Beremont.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 septembre, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 318, chemin de la Canardière, à 9 heures 45, pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles.

25-9 (3 fs)

BOUCHER (Emilio) A l'hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup, le 24 septembre 1972, à l'âge de 71 ans et 8 mois est décédé M. Emilio Boucher, époux de Dame Adrienne Chamard.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Gaston, de Sept-Îles, Léopold (Valérie Dumont, de Rivière-du-Loup), Roger (Gisèle Chouinard, de Rivière-du-Loup), Yvon (Cécile St-Jean, de Sept-Îles), Pauline (Mme Gaston Dubé, de St-David), Jacques, de Sept-Îles, Pierrelette (Mme Bert Heine, de Red Water, Alberta), Lise (Mme Roland D'Amours, de Rivière-du-Loup), Jean-Guy (Micheline Morin, de Rivière-du-Loup), Gilles (Ginette Nadeau, de Rivière-du-Loup); son frère, M. l'abbé Roland Boucher, de St-Marc-des-Carrières; sa belle-sœur, Mme Marie-Anne Boucher, de St-Aubert de l'Islet; il laisse également 20 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 septembre, à 15 heures 30, en l'église de St-Patrice.

25-9 (2 fs)

DUMAS (L.-Adolphe) — A Québec, le 24 septembre 1972, à l'âge de 70 ans, est décédé M. L.-Adolphe Dumas, époux de Dame Pauline Lafamme. Il était autrefois surintendant des Prévoyants du Canada et membre fondateur du Club Richelieu, Québec. Il laisse dans le deuil outre son époux, sa sœur: Mme Georges Lybmer (Germaine), ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Roland Tremblay, Mme Claire Dumas, Mlle Claire Lafamme, Dr et Mme Charles Lafamme, M. Georges Lafamme, M. et Mme Eugène Lafamme, M. et Mme René Lafamme, Mme Alphonse Dumas, Mme Eva Pélusé, M. Ernest Chatel, il demeurait au 450 avenue Laurier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 septembre, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église St-Cœur de Marie et de là au cimetière Belmont.

25-9 (2 fs)

LECLERC (Anne-Marie) A Québec, le 24 septembre 1972, est décédée Dame Anne-Marie Côté, épouse de M. Barthelme Leclerc. Elle demeurait au 1380, de Longueuil, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Alfred St-Hilaire (Eulalie), M. et Mme Edward Lépine (Jeanne), M. et Mme Ernest Leclerc (Monique Jeanne), M. et Mme Jean-Paul Lachance (Lorette), Mlle Yvette Leclerc, Mlle Françoise Leclerc, M. et Mme Marcel Leclerc (Denise Rowley), Mlle Gilberte Leclerc; ses frères et ses belles-sœurs: Mme Albert Côté, Mme Henri Côté, M. et Mme J.-E. Léandre Côté, M. Maurice Côté, Mme Rosaire Pagé, Mme Achille Deschamps.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 septembre, à 10 h. 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeois, Québec, à 9 h. 15, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

25-9 (2 fs)

LECLERC (Anne-Marie) A Québec, le 24 septembre 1972, est décédée Dame Anne-Marie Côté, épouse de M. Barthelme Leclerc. Elle demeurait au 1380, de Longueuil, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Alfred St-Hilaire (Eulalie), M. et Mme Edward Lépine (Jeanne), M. et Mme Ernest Leclerc (Monique Jeanne), M. et Mme Jean-Paul Lachance (Lorette), Mlle Yvette Leclerc, Mlle Françoise Leclerc, M. et Mme Marcel Leclerc (Denise Rowley), Mlle Gilberte Leclerc; ses frères et ses belles-sœurs: Mme Albert Côté, Mme Henri Côté, M. et Mme J.-E. Léandre Côté, M. Maurice Côté, Mme Rosaire Pagé, Mme Achille Deschamps.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 septembre, à 10 h. 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeois, Québec, à 9 h. 15, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

25-9 (2 fs)

LECLERC (Anne-Marie) A Québec, le 24 septembre 1972, est décédée Dame Anne-Marie Côté, épouse de M. Barthelme Leclerc. Elle demeurait au 1380, de Longueuil, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Alfred St-Hilaire (Eulalie), M. et Mme Edward Lépine (Jeanne), M. et Mme Ernest Leclerc (Monique Jeanne), M. et Mme Jean-Paul Lachance (Lorette), Mlle Yvette Leclerc, Mlle Françoise Leclerc, M. et Mme Marcel Leclerc (Denise Rowley), Mlle Gilberte Leclerc; ses frères et ses belles-sœurs: Mme Albert Côté, Mme Henri Côté, M. et Mme J.-E. Léandre Côté, M. Maurice Côté, Mme Rosaire Pagé, Mme Achille Deschamps.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 septembre, à 10 h. 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeois, Québec, à 9 h. 15, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

25-9 (2 fs)

LECLERC (Anne-Marie) A Québec, le 24 septembre 1972, est décédée Dame Anne-Marie Côté, épouse de M. Barthelme Leclerc. Elle demeurait au 1380, de Longueuil, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Alfred St-Hilaire (Eulalie), M. et Mme Edward Lépine (Jeanne), M. et Mme Ernest Leclerc (Monique Jeanne), M. et Mme Jean-Paul Lachance (Lorette), Mlle Yvette Leclerc, Mlle Françoise Leclerc, M. et Mme Marcel Leclerc (Denise Rowley), Mlle Gilberte Leclerc; ses frères et ses belles-sœurs: Mme Albert Côté, Mme Henri Côté, M. et Mme J.-E. Léandre Côté, M. Maurice Côté, Mme Rosaire Pagé, Mme Achille Deschamps.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 septembre, à 10 h. 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeois, Québec, à 9 h. 15, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

25-9 (2 fs)

LECLERC (Anne-Marie) A Québec, le 24 septembre 1972, est décédée Dame Anne-Marie Côté, épouse de M. Barthelme Leclerc. Elle demeurait au 1380, de Longueuil, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Alfred St-Hilaire (Eulalie), M. et Mme Edward Lépine (Jeanne), M. et Mme Ernest Leclerc (Monique Jeanne), M. et Mme Jean-Paul Lachance (Lorette), Mlle Yvette Leclerc, Mlle Françoise Leclerc, M. et Mme Marcel Leclerc (Denise Rowley), Mlle Gilberte Leclerc; ses frères et ses belles-sœurs: Mme Albert Côté, Mme Henri Côté, M. et Mme J.-E. Léandre Côté, M. Maurice Côté, Mme Rosaire Pagé, Mme Achille Deschamps.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 septembre, à 10 h. 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeois, Québec, à 9 h. 15, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

25-9 (2 fs)

LECLERC (Anne-Marie) A Québec, le 24 septembre 1972, est décédée Dame Anne-Marie Côté, épouse de M. Barthelme Leclerc. Elle demeurait au 1380, de Longueuil, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Alfred St-Hilaire (Eulalie), M. et Mme Edward Lépine (Jeanne), M. et Mme Ernest Leclerc (Monique Jeanne), M. et Mme Jean-Paul Lachance (Lorette), Mlle Yvette Leclerc, Mlle Françoise Leclerc, M. et Mme Marcel Leclerc (Denise Rowley), Mlle Gilberte Leclerc; ses frères et ses belles-sœurs: Mme Albert Côté, Mme Henri Côté, M. et Mme J.-E. Léandre Côté, M. Maurice Côté, Mme Rosaire Pagé, Mme Achille Deschamps.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 septembre, à 10 h. 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeois, Québec, à 9 h. 15, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

25-9 (2 fs)

LECLERC (Anne-Marie) A Québec, le 24 septembre 1972, est décédée Dame Anne-Marie Côté, épouse de M. Barthelme Leclerc. Elle demeurait au 1380, de Longueuil, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Alfred St-Hilaire (Eulalie), M. et Mme Edward Lépine (Jeanne), M. et Mme Ernest Leclerc (Monique Jeanne), M. et Mme Jean-Paul Lachance (Lorette), Mlle Yvette Leclerc, Mlle Françoise Leclerc, M. et Mme Marcel Leclerc (Denise Rowley), Mlle Gilberte Leclerc; ses frères et ses belles-sœurs: Mme Albert Côté, Mme Henri Côté, M. et Mme J.-E. Léandre Côté, M. Maurice Côté, Mme Rosaire Pagé, Mme Achille Deschamps.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 septembre, à 10 h. 30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeois, Québec, à 9 h. 15, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

25-9 (2 fs)

de Rivière-du-Loup. L'inhumation se fera au cimetière St-François-Xavier.

La famille créditiste se désintègre: départ du vice-président du RCQ

Par Paul LONGPRE
QUEBEC (P.C.) — Le Dr Lucien Bachand est automatiquement exclu de la famille créditiste québécoise pour avoir osé enfreindre la ligne d'appui aux fédéraux décidée il y a quel-

ques jours par l'exécutif du Ralliement créditiste du Québec dont il est lui-même vice-président.

C'est ce que M. Armand Bois, le chef intérimaire du parti provincial, a déclaré lundi en

conférence de presse, commentant la décision du Dr Bachand de se présenter sous l'étiquette conservatrice dans la circonscription de Richmond, dans les Cantons de l'Est, en vue des prochaines élections fédérales.

Il fera la lutte au candidat créditiste fédéral Léonel Beau-doin.

"Le masque vient de tomber" avait pour sa part noté, plus tôt dans la journée, le chef de l'ancienne faction créditiste dis-

sidente, M. Camil Samson.

Tractations
"Maintenant que M. Bachand est officiellement montré sous son vrai visage, le temps est venu d'affirmer que les créditistes du Québec n'accepteront pas plus longtemps d'être manipulés par des "bleus" qui se sont infiltrés à la direction du RCQ en vue de le détruire".

Le transfuge se doit donc de démissionner sur le champ, conclut M. Samson, dans un communiqué qui est signé de son titre de chef du Crédit social Québec, formation qui devait pourtant disparaître au moment où les factions Samson-Bois ont enterré la hache de guerre il y a quelques semaines.

Fait à noter, M. Bachand a été présenté comme un créditiste agissant avec la bénédiction de son parti, samedi, lors de l'assemblée où M. Wagner a été consacré comme leader québécois conservateur pour la présente campagne.

Il ne pouvait pourtant pas y avoir d'équivoque, déclare de son côté M. Bois. Le Dr Bachand n'était pas présent à la réunion de l'exécutif du 16 septembre, quand la décision a été prise d'appuyer M. Caouette et ses candidats fédéraux. La directive lui a cependant été communiquée le soir même par téléphone. L'exclusion n'est donc plus qu'une formalité et sera confirmée automatiquement dès la prochaine réunion de l'exécutif du parti.

Télégramme

Un autre membre de l'ancienne faction dissidente, M. Bernard Dumont, député provincial de Mégantic, s'est indigné du geste "disgracieux" de M. Bachand et lui a envoyé un télégramme lundi le sommant de démissionner immédiatement de son poste et de quitter le RCQ.

MM. Samson et Dumont accusent également le Dr Bachand d'avoir tenté il y a quelques mois, au temps de la célèbre guerre Samson-Bois, de provoquer une fusion des créditistes et de l'Unité-Québec de M. Gabriel Loubier.

Il semble bien, malgré les dénégations officielles, que cette fameuse guerre ne soit pas encore terminée, puisque le communiqué de M. Samson était signé sous le titre de Chef du Crédit social Québec, formation politique que l'on était supposé avoir rayée de la carte, il y a quelques semaines, en enterrant la hache de guerre entre les "douze apôtres" de l'Assemblée nationale.

Il est assez significatif également que M. Samson parle dans son communiqué "d'autres membres influents de l'exécutif du RCQ", à propos de ceux qui combinaient des "tractations avec les bleus".

Accord parfait

Il n'en est rien, affirme M. Bois, M. Samson et ses deux suppôtés se sont ralliés à l'ensemble de la députation créditiste provinciale. Au niveau des exécutifs des anciens groupes dissidents, toutefois, il resterait encore quelques "détails" à négocier. C'est pour cette raison qu'on a décidé le 16 septembre de former un comité ad hoc de huit membres pour vider les séquelles de cette bataille intestinale qui aura fait couler beaucoup d'encre.

Plusieurs observateurs restent convaincus que le traité de paix a été commandé d'Ottawa, M. Caouette craignant que sa campagne puisse en faire les frais. Chez les créditistes, plus que chez tous les autres partis politiques, il semble en effet que les clientèles électorales soient particulièrement identiques au fédéral comme au provincial.

Par manque de ressources Le Conseil de la protection du consommateur est inefficace

par Pierre Bellemare

QUEBEC (P.C.) — Le gouvernement québécois devrait mieux "outiller" les personnes responsables de la protection du consommateur et vulgariser la loi 45 par une campagne de publicité auprès du grand public.

Dans son rapport remis au ministre des Institutions financières, M. William Tetley, le Conseil de la protection du consommateur a en effet réalisé pendant sa première année d'existence qu'il lui manque trop de ressources physiques et financières pour remplir son rôle.

Il appert également que l'Office de la protection du consommateur aurait grandement besoin d'un budget plus substantiel et d'un directeur permanent. Ce poste est comblé actuellement par le sous-ministre des Institutions financières, M. Albert Gagnon.

Le Conseil et l'Office sont les deux organismes gouvernementaux chargés de l'application des consommateurs.

INFORMATION

Le ministre Tetley a reconnu pour sa part la nécessité d'informer et d'éduquer la population, car trop de gens sont incapables de se prévaloir des dispositions de la loi 45 par simple ignorance.

Il a d'ailleurs déclaré lundi, en conférence de presse, qu'il est plus important encore d'alerter l'opinion que d'améliorer le système judiciaire. "C'est surtout avec l'aide des citoyens, dit-il, qu'on réussira à éliminer notamment les ventes pyramidales".

Par ailleurs, le rapport du Conseil contient une trentaine de recommandations pertinentes, que M. Tetley étudiera en vue d'apporter des nombreux changements à la loi 45 à une date encore indéterminée.

Le Conseil suggère ainsi d'édicter le plus rapidement possible les règlements sur la publicité destinée aux enfants, projet qui a été rendu public vendredi dernier par M. Tetley. Les députés de l'Assemblée nationale doivent d'ailleurs en discuter jeudi en commission parlementaire.

AUTOMOBILE

En raison des nombreuses plaintes dans le domaine de l'automobile, une section du rapport suggère plusieurs mesures de protection touchant l'achat, l'entretien, l'usage, la réparation et les assurances automobiles.

Le Conseil est d'avis que la loi actuelle ne protège pas suffisamment l'acheteur d'une automobile usagée. Il semblerait aussi que plusieurs automobilistes se fassent "littéralement voler par des garagistes incompetents ou simplement malhonnêtes". Le Conseil souhaite donc la promulgation immédiate d'un règlement du

ministère du Travail concernant la formation et la qualification de la main-d'oeuvre.

Sans proposer l'étatisation de l'assurance automobile, le Conseil voudrait que le gouverne-

Ici et là dans la province

L'enquête sur le crime organisé sera fructueuse

MONTREAL (P.C.) — Le crime est moins organisé au Québec qu'aux Etats-Unis et c'est pourquoi l'enquête donnera ici de meilleurs résultats, a affirmé le ministre provincial de la Justice.

M. Jérôme Choquette a fait cette déclaration à l'inauguration des nouveaux locaux de l'Association des policiers provinciaux, à Longueuil.

Le ministre a ajouté qu'il ne faut pas s'attendre à des révélations sensationnelles. Sa rencontre, vendredi, avec les policiers prêtés à l'enquête lui a fait dire que leur travail sera peu apparent mais qu'il donnera des résultats.

M. Choquette a insisté pour dire que l'enquête doit se faire avec prudence, pour ne pas salir des réputations, surtout celle de certains témoins.

Les spécialistes du ministère de la Justice sont à préparer le mandat de la commission d'enquête, qui devra être approuvé par le conseil des ministres.

Le but de l'enquête, a rappelé le ministre, est de neutraliser le crime organisé en en dévoilant toutes les ramifications. M. Chartrand sera: "Pour un Québec libre et indépendant".

Compétent ou pas?

MONTREAL (P.C.) — Les arguments du directeur de la police de Montréal, M. Jean-Jacques Saulnier, selon lesquels la Commission de police a outrepassé sa compétence juridictionnelle en se prononçant sur ses aptitudes et sa compétence à diriger le corps policier, seront présentés à la Cour le 3 octobre.

M. Saulnier, affirmer en effet que la Commission de police appelée à mener une enquête sur sa conduite personnelle, n'était pas qualifiée à se prononcer sur ses aptitudes ni sur sa compétence.

Boxeur député?

MONTREAL (P.C.) — M. Reggie Chartrand, ancien boxeur et leader des Chevaliers de l'Indé-

pendance, a annoncé lundi qu'il se présentera à titre de candidat indépendant aux élections fédérales dans la circonscription de Sainte-Marie à Montréal.

M. Chartrand, séparatiste familial des manifestations à Montréal, a été battu aux élections fédérales de 1965 dans Saint-Jacques à Montréal.

"Un indépendant n'a jamais été élu au Québec", a dit M. Chartrand en annonçant sa candidature.

"M. Trudeau et le gouvernement fédéral font leur campagne aux dépens des séparatistes québécois, a-t-il dit. Alors, pourquoi ne présenterions-nous pas des candidats séparatistes dans les circonscriptions à forts sentiments nationalistes?"

Le thème de la campagne de Québec libre et indépendant".

Centre de recherches à Ste-Justine

QUEBEC (P.C.) — L'hôpital Sainte-Justine de Montréal sera doté au début de 1973 d'un centre de recherches intégré spécialisé dans les maladies infantiles.

C'est ce qu'a fait savoir lundi le ministère des Affaires sociales, qui annonçait également l'octroi d'une subvention de \$1 million à cette institution montréalaise.

Des travaux de transformation seront exécutés dans la partie de l'hôpital qu'occupaient jusqu'à tout récemment les étudiantes infirmières, qui reçoivent maintenant leur enseignement dans les CEGEP. Des laboratoires de biochimie, une animalerie et une salle de recherche seront aménagés. Cela permettra notamment de regrouper les quelque quinze chercheurs dispersés actuellement dans l'hôpital, en plus de stimuler la recherche en pédiatrie chirurgicale et à obtenir, à long terme, des fonds de recherche de groupe.

Des subventions de \$400,000 avaient permis en 1971-72 aux chercheurs d'effectuer des études sur la gastro-entérite, l'endocrinologie, la néotologie, l'immunologie, la génétique médicale et la pathologie. L'hôpital Sainte-Justine dispense d'ailleurs un enseignement spécialisé au niveau de la maîtrise.

ment révèle le contenu d'une étude qu'il a commandée à ce sujet. Il souhaite de plus l'établissement d'un système de démerite, en vertu duquel les conducteurs incompetents ou négligents seraient exposés à perdre leur permis de conduire.

Le conseil voudrait finalement que le gouvernement mette fin aux abus commis par des agences de perception et de consolidation de dettes, en plus de permettre à certaines associations le droit de représenter un groupe de consommateurs devant la cour, ce que les Américains appellent les "class action".

Satisfait

M. Tetley s'est dit très satisfait de ce rapport. La loi nous oblige à remplacer cinq des 15 membres du conseil, dit-il, mais devant l'excellence du travail exécuté, la décision que je devrai prendre m'apparaît très difficile.

Le cabinet Bourassa, responsable de la composition de ce conseil, aura aussi trois postes vacants à remplir; celui de M. Wilfrid Stéphenne, qui a laissé la présidence du conseil en mai dernier pour raison de santé, celui de M. Charles Perreault, président du conseil du Patronat du Québec, et celui de M. Yvan-Patrick Phelan, qui a pris sa retraite récemment.

Le conseil a tenu 12 séances jusqu'à aujourd'hui, dont quatre d'une durée de deux jours. En plus du remboursement de leurs frais de voyage, les membres reçoivent une allocation de présence de \$35 par séance, représentant une somme globale de quelque \$15,000.

L'emballage et l'étiquetage

sont deux autres sujets qui préoccupent le conseil et, bien sûr, le consommateur. Pour mettre les enfants hors de tout danger, le conseil suggère aux pharmaciens de se servir de récipients incassables et à fermeture de sécurité. Des emballages de sécurité devraient d'ailleurs être de rigueur pour tous les produits domestiques dangereux.

Il y aurait aussi des abus à corriger du côté de certaines compagnies qui utilisent des boîtes géantes pour leurrer le consommateur. "Ces emballages contiennent autant d'air que de savon", affirme le rapport, qui propose des mesures également sur l'étiquetage "trompeuse ou mensongère".

Les bouteilles non retournables sont cause de pollution, poursuit le conseil. Il faudrait donc imiter certaines provinces en ce domaine et entrer en contact avec le ministre Québécois de l'Environnement.

L'Action Québec

Québec

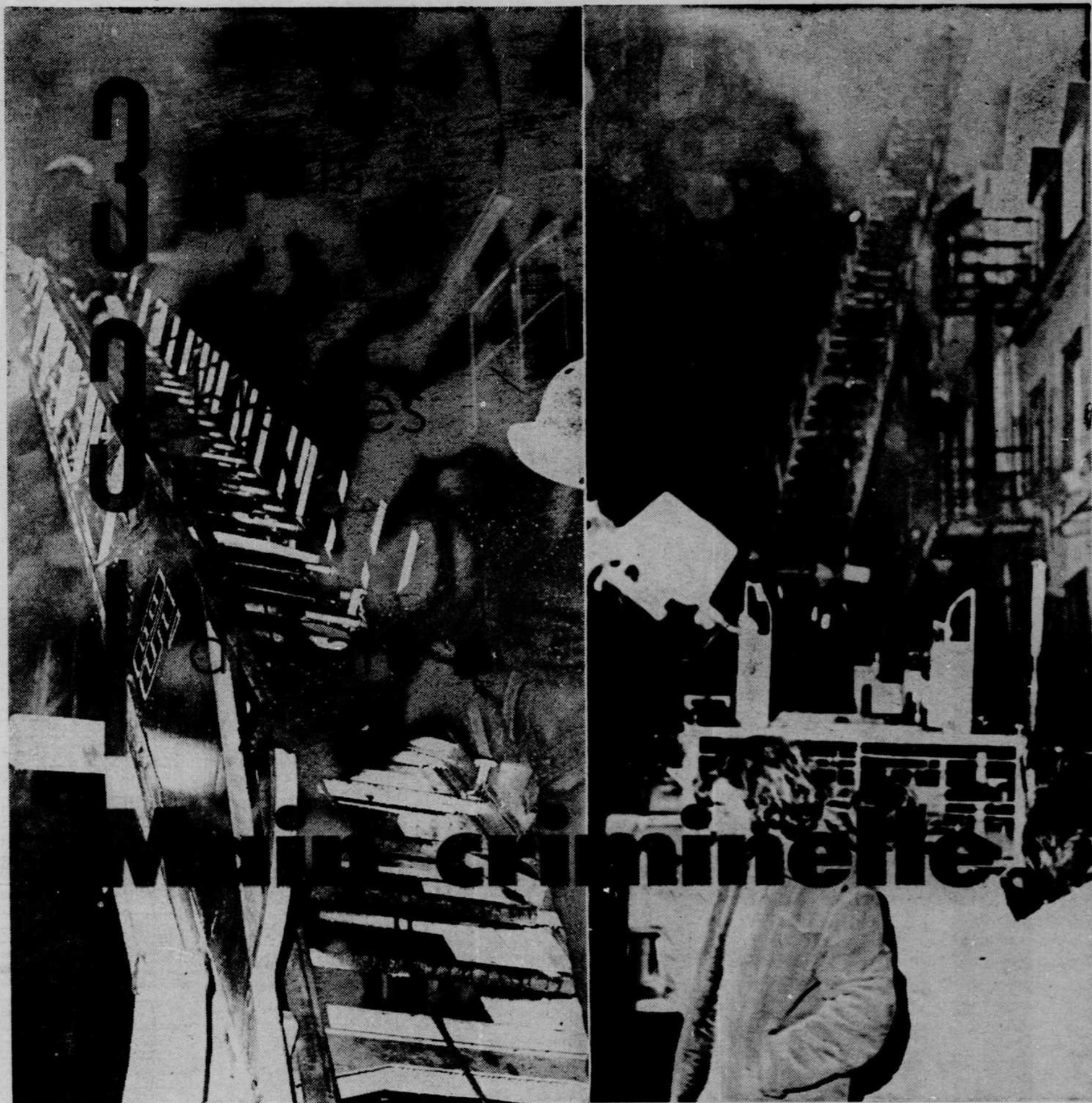
64e année, No 323

Mardi,

26 septembre 1972

15 cents

CE SOIR courses sous harnais 7.45 hres Réservations : Club House	 524-5283
--	---



— Autres photos et détails en page 3



Lévis-Québec à pied sec

